

**BULLETIN
D'INFORMATION**

N° 28

JANVIER

2009

**GROUPE
D'HISTOIRE
DES FORÊTS
FRANÇAISES**

*Directeur de publication : Andrée CORVOL
Secrétaire de rédaction : Marc GALOCHET*

1. « Où le faux d'avant-hier devient le vrai d'aujourd'hui »

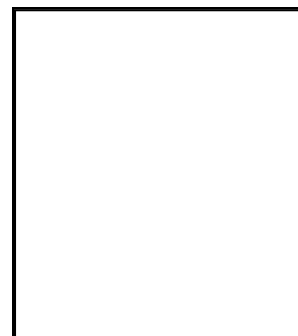
L'éditorial de la Présidente

Pendant des lustres, on nous a rabâché – merci M. Bouygues – que rien ne valait la maison de sable et d'eau, c'est-à-dire de parpaing, tout en faisant rêver à la « maison de maçon », faite de moellons ou de briques. C'était l'ultime avatar de la civilisation romaine pour laquelle aucun édifice, aucune statue de bois n'était digne de considération : hormis la pierre, point de salut. Exit les Celtes, ces pauvres guerriers agités et chevelus ! Certes, on tolérait les chalets montagnards, les isbas russes et les bâtiments nordiques construits avec des grumes résineuses. En Suède, au Danemark, les premières églises rurales, les premières demeures paysannes débutèrent par le système laft : billes de bois empilées et liaisons d'angle en queue d'aronde. L'étanchéité était obtenue au moyen de baguettes colorées, voire de mousses enduites. Au siècle, l'assemblage fut amélioré par la taille des billes en ovale. Homogènes, ces bâtiments distinguaient les civilisations slaves et scandinaves au point que les charpentes restèrent visibles jusqu'à l'extrême fin du siècle et que, même là, elles furent dissimulées par une voûte boisée, alors que, partout ailleurs, elles l'étaient sous un plafond plâtré.

Et puis, tout change : au moment où les couturiers assuraient que l'envers était plus beau que l'endroit et découvraient les coutures autrefois cachées sous les doublures, les architectes dénoncèrent tous les vernis et tous les crépis. On dénuda les poutres ; on retira les enduits qui masquaient les assemblages ; on démontra qu'à chaque région correspondait un type de panneau, un type de remplissage ; on essaya de retrouver les gestes d'antan ; on reconnut la vitesse du montage et les possibilités d'évolution qu'avaient ces bâtiments et cela en conservant le matériau. Avec le bois, il n'est pas utile de tout casser, contrairement au béton : il suffit de remonter

autrement. Enfin, on réalisa que les superbes propriétés des feuillets tournés dans le Maine, en Virginie ou en Californie étaient faites en planches – tout comme les villes des westerns ! Bref, *wood is beautiful* et haro sur Jules César ! Ajoutons à cela les lectures d'enfance Robinson Crusoë et David Crockett ; et les rêves de jeunesse des sexagénaires, les prescripteurs actuels : décidément, *wood is very beautiful* ! En effet, le bois est un matériau renouvelable, qui stocke du et ne demande, pour être fabriqué, que de l'eau, du soleil et une température convenable. La loi exploita cette donnée en imposant un quota d'utilisation dans la construction. À terme, cela devrait rogner la part du métal dans les charpentes, du pvc dans les portes et les fenêtres, des moquettes sur les sols.

Bref, le bois est un matériau d'avenir, mais mieux vaudrait qu'il soit français ou européen que tropical ou nord-américain. Reste que des différentiels jouent en faveur de la ressource importée : le climat et la rapidité de la reconstitution ; la main d'œuvre, moins onéreuse, à cause des salaires (Brésil) ou des charges (États-Unis) ; les contraintes sont légères, les ressources immenses et les lots homogènes. Il est cependant possible qu'à l'avenir, le prix du fret annule ces avantages : comme autrefois, on façonnera le bois autochtone. Encore faudrait-il que le sylviculteur ne soit pas soumis à de vieilles lunes. Non, ce ne sont pas forcément les gros gabarits que recherche le marché ; oui, un arbre de trente ans rapporte parfois davantage qu'un arbre de cinquante ans en raison des innovations dans l'industrie ligneuse. Non, le houppier et les branches ne constituent pas des déchets qu'enlève l'exploitant ; oui, le bois de chauffage, hier sans emploi, devient rentable. Jusque-là, dans une coupe rase, l'acheteur proposait un prix qui était fonction de la découpe



Andrée Corvol
Présidente du GHFF

50, c'est-à-dire de la longueur et de la qualité du fût jusqu'à 50 centimètres de circonférence. Avec la relance du bois énergie, le contrat doit fixer la portion effectivement payée et le prix pour le chauffage que cède son détenteur. Cela suppose une certaine harmonisation au niveau des bassins d'approvisionnements.

Hélas, ce n'est pas le cas ; pire, ce n'est pas la vocation qu'attribuent aux CRPF la loi forestière de juillet 2001 (article L.11) et le décret d'application du 15 mai 2007. Hier, les CRPF concernaient la gestion de la forêt, avec l'instauration des Plans Simples de Gestion (PSG), l'animation et le développement de la sylviculture régionale. Maintenant, ils devront contrôler les gestionnaires de la forêt : ces derniers respectent-ils bien les normes imposées par « la législation de protection et de classement », c'est-à-dire par le découpage de l'espace en zones régies par la présence d'une faune, d'une flore, d'un paysage ou d'un monument à préserver ? Autrement dit, les vérifications qui incombaient à l'administration,

laquelle n'avait guère de moyens, reviennent à des instances qui connaissent les hommes et les terrains, mais dont la mission est autre. C'est sans doute une nouvelle version du faire plus, mais avec moins, une idée sympathique qui, en l'occurrence, est inapplicable ! C'est faire bon marché de l'économie forestière alors que les perspectives deviennent plus engageantes. Loin de dynamiser cette économie, l'effet inverse risque d'arriver : la barque trop chargée des forestiers coulera et les industriels du bois avec, car la forêt friche sera la réponse apportée aux contraintes qui assaillent la forêt cultivée. Ce n'est pas être alarmiste que d'avancer cela ; il suffit de considérer deux faits : l'hectare forestier coûte plus cher dans le cas d'investissement immobilier que dans celui de l'investissement sylvicole ; les propriétaires vieillissent sans parvenir à transmettre leur patrimoine et leurs connaissances.

Andrée Corvol

***RÉSUMÉS
DE
THÈSES***

***GROUPE
D'HISTOIRE
DES FORÊTS
FRANÇAISES***

2. Le paysage, notion théorique ou outil d'aménagement émergent pour les forêts méditerranéennes en Europe ?

Thèse de doctorat en Géographie soutenue par Véronique Fourault-Cauët le 6 décembre 2007 à l'Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, sous la direction du Professeur Laurent Simon, 490 p.

Jury : Paul Arnould (rapporteur, Professeur ENS LSH Lyon), Michel Bariteau (Ingénieur de recherche, INRA Avignon), Joséfina Gomez Mendoza (rapporteur, Professeur Universidad autonoma de Madrid), Yves Luginbühl (président du jury, Directeur de recherche CNRS), Laurent Simon (Professeur Paris-I).

L'émergence d'une approche paysagère dans l'aménagement des forêts méditerranéennes, sa nature, ses modalités et limites constituent le fondement de notre doctorat intitulé « Le paysage : Notion théorique ou outil d'aménagement émergent pour les forêts méditerranéennes en Europe ? ». Dans ces espaces spécifiques, le paysage est-il une notion théorique pour les gestionnaires, ou bien un objectif, voire le moteur de l'aménagement forestier ? Notre thèse cherche donc à évaluer les discours et représentations relatifs à cette question, et à les confronter avec la réalité des pratiques gestionnaires. Il s'agit donc, suivant une approche géographique, de mesurer la pertinence d'une notion, le paysage, pour aménager et gérer des territoires spécifiques, les forêts méditerranéennes.

La première partie mesure l'acuité de la problématique paysagère dans le contexte forestier méditerranéen.

Élément juridiquement reconnu du cadre de vie depuis la Convention Européenne du Paysage (2000), le paysage est désormais admis comme un enjeu fondamental de tous les territoires, y compris ceux ne bénéficiant pas de panoramas exceptionnels : il devient donc partie intégrante et nécessaire de la réflexion sur l'aménagement des forêts.

En outre, la hausse des surfaces boisées liée à la déprise rurale, l'inadaptation des boisements du bassin à un modèle sylvicole productif ayant pour référence des forêts nord-européennes, le morcellement foncier, l'érosion de la biodiversité de ce « hot spot » mondial, les apories posées par l'absence de valorisation économique de nombre des services offerts par les forêts, les attentes croissantes de nouveaux acteurs forestiers sont autant d'enjeux de réflexion et de gestion particulièrement vifs pour les forêts méditerranéennes.

Enfin, le contexte méditerranéen est celui d'une très forte anthropisation et d'un usage touristique majeur des forêts, ce qui renforce les interrogations quant à la place que pourrait jouer la notion de paysage dans leur gestion. Le fait que le bassin méditerranéen soit souvent perçu comme le berceau du modèle paysager européen renforce

l'intérêt pour la valeur culturelle de ses paysages forestiers.

D'un point de vue méthodologique, une comparaison des situations française, espagnole et italienne s'est imposée en raison de la répartition variable des compétences paysagères et forestières, des forts gradients de « méditerranéité » entre massifs, de la diversité des archétypes paysagers et des traditions sylvicoles. L'étude des discours repose sur l'analyse exhaustive de trois revues forestières reconnues par l'ensemble de la communauté forestière des trois pays et affiliées à leurs principaux organismes de formation : la *Revue Forestière Française*, *L'Italia Forestale e Montana*, et *Montes*. Un inventaire législatif a été aussi entrepris dans les trois pays. L'analyse des pratiques paysagères a été menée par le biais de 9 études de terrain dans 5 régions des 3 pays. Les acteurs forestiers locaux ont été contactés afin d'évaluer la place du paysage dans leurs pratiques d'aménagement.

La deuxième partie permet de détailler les résultats obtenus. L'analyse exhaustive des textes évoquant le paysage dans les revues depuis 1945 et l'étude législative montrent que la notion croît dans le discours forestier, à mesure que des objectifs de gestion durable et d'ouverture des forêts au public se sont imposés. Apparaissent sur le terrain des formes de gestion novatrices, impliquant parfois une sensibilisation réelle des acteurs aux problématiques paysagères. Les comparaisons entreprises témoignent d'une formalisation conceptuelle supérieure de l'approche paysagère chez les forestiers italiens ; les gestionnaires français se singularisent par une conception technique, les forestiers espagnols proposant des discours paysagers précoces, sans toutefois nécessairement les appliquer.

Néanmoins, le paysage joue encore un rôle modeste dans les pratiques d'aménagement forestier. Localement, la notion demeure mal connue et peu sollicitée, parce que considérée comme marginale au regard d'autres problématiques forestières (production de bois, incendie). Une première explication culturelle peut être proposée : ces forêts sont peu intégrées aux archétypes du paysage méditerranéen structuré par

des éléments jugés beaucoup plus représentatifs dans une acception esthétique et identitaire du paysage : lavandaies, arbres isolés, irrigation etc. A l'inverse, la prégnance d'un modèle paysager forestier hérité du nord explique pour partie la faible valorisation par les gestionnaires, même méditerranéens, des paysages dont ils ont la charge.

La troisième partie examine les facteurs et combinaisons proprement géographiques expliquant cette inégale intégration des problématiques paysagères à la gestion des forêts méditerranéennes. Trois facteurs majeurs expliquent les nuances régionales rencontrées. La proximité à l'urbain et aux zones touristiques s'avère favorable à une prise en charge du paysage mais suivant des modalités qui assimilent les boisements à des jardins. La répartition foncière est aussi importante : entre initiatives novatrices des particuliers et efforts réglementaires en forêts publiques, la question de la propriété pose le problème du coût réel de telles approches. Enfin, si le degré de protection de ces zones offre une reconnaissance symbolique favorable à toute démarche paysagère, il implique parfois une approche fixiste du paysage peu compatible avec la gestion forestière.

Surtout, il convient de mettre en évidence les ambiguïtés du paysage tel qu'il est aujourd'hui porté par les instances forestières chargées de la question. Le paysage s'entend majoritairement suivant une approche jardinée, proche de celle des

paysagistes, et qui ne permet assurément pas, sauf dans le cas très particulier de forêts aux fonctions de parc périurbain, un aménagement autour de ces principes. Le paysage est encore largement considéré suivant une seule approche visuelle, et n'intègre pas la complexité des fonctionnalités forestières multiples qu'il reflète.

Enfin, le paysage tel qu'il est aujourd'hui envisagé par certains aménageurs ne permet guère de répondre à la métrique, à la structure des territoires forestiers. La forêt se pense avant tout en termes de parcelles, de séries, bref, de surfaces. A contrario, le paysage, lorsqu'il est considéré suivant une approche essentiellement visuelle, répond à une logique réticulaire : parcours, sentiers et panoramas ne couvrent pas la totalité des territoires forestiers, loin s'en faut, et peinent donc à être moteurs de l'aménagement de ces boisements. Les orientations de la CEP qui font du paysage un souci d'aménagement pour tous les territoires ne résolvent pas cette ambiguïté fondamentale. Pis, elles risquent d'entériner l'idée que les territoires forestiers constituent des paysages par défaut, au contraire des paysages préservés aux échelles urbaines, et autour des principaux axes de communication, qui répondent à une logique réticulaire reconnue dans l'aménagement du territoire de longue date. En ce sens, le paysage témoigne des enjeux multiples de la gestion territoriale des espaces forestiers européens.

Véronique Fourault-Cauët

3. Dynamique des paysages dans les régions septentrionales des Rivières-du-Sud (Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau)

Thèse de doctorat en Géographie soutenue par Julien Andrieu le 5 décembre 2008 à l'Université Denis Diderot (Paris-VII), sous la direction de Madame le Professeur Catherine Mering et Monsieur Frédéric Alexandre. Jury : Laurence Hubert-Moy (rapporteur, Professeur Rennes-II), Jean-Paul Métailié (rapporteur, Directeur de recherche CNRS-UMR 5602 GEODE Toulouse-II), Marie-Christine Cormier-Salem (examinatrice, Présidente du jury, Directrice de recherche IRD), M. Sow (examinateur), M. Godron (invité), Catherine Mering (directrice de thèse, Professeur Paris-VII), Frédéric Alexandre (co-directeur, Maître de conférences Paris-VII).

La frange littorale qui va du Delta du Saloum (Sénégal) au Rio Gebâ (Guinée-Bissau), est ici étudiée, au pas de temps d'une trentaine d'années, pour inventorier et cartographier les changements dans l'occupation du sol et le couvert végétal. Ce portrait met en jeu l'évolution des territoires comme ressource et des systèmes de gestion de sociétés en développement ; il a pour objectif de constituer un argumentaire dans le débat sur la dégradation des paysages en Afrique de l'Ouest.

La méthode déploie une panoplie d'outils et multiplie les points de vue, tout en gardant l'exigence géographique. Elle s'appuie sur trois principes et trois techniques.

Les principes retenus sont les suivants :

- s'appuyer le plus possible sur les connaissances de l'état actuel, les reconstitutions, récits, documents anciens manquant de précisions,
- prendre en compte la dynamique de la végétation (ce qui inclut les particularités de

l'écologie et de la chorologie des espèces) dans la dynamique des paysages,

- pour chaque thème, choisir l'échelle pertinente, en ayant conscience que ce qui apparaît à une échelle peut prendre une autre dimension à une autre échelle.

Les techniques utilisées sont les suivantes :

- la télédétection,
- la collecte et le traitement de données botaniques,
- les enquêtes.

Les régions septentrionales des Rivières-du-Sud, sont divisées entre vasières et terre ferme qui diffèrent par leur flore et leur paysage. En terre ferme, le gradient climatique commande une transition floristique progressive, où deux ensembles floristiques s'interpénètrent largement alors que la géographie des paysages dépend des activités agro-sylvo-pastorales. En vasière, la microtopographie commande une structure commune à la flore et aux paysages, variant selon la salinité des eaux et à l'aménagement en rizières. La répartition spatiale et la nature des paysages a beaucoup évolué ces trente dernières années : 20 % de l'espace a connu au moins une progression ou une régression du couvert boisé.

Cependant, ces changements n'ont fait qu'accentuer les caractéristiques déjà en place à la fin des années 1970. L'activité chlorophyllienne a également varié en réponse aux fluctuations de la pluviosité. En revanche, la flore n'a, sous réserve d'une étude climatique, que peu évolué dans sa distribution.

La sécheresse et la transformation de l'économie ont, par des changements modestes mais qui s'additionnent, transformé petit à petit les paysages et les pratiques dans les cinq finages qui ont été étudiés. La variété des décisions nationales ou locales joue un grand rôle dans les trajectoires observées sur trente ans. Ainsi deux villages très proches ont-ils, face à une même évolution, effectué deux choix différents ayant mené l'un vers un cercle vicieux d'appauvrissement des ressources ligneuses de terre ferme, l'autre, à un cercle vertueux de développement et de régénération forestière. Les études montrent surtout que la majeure partie des changements paysagers ne constitue pas une dégradation, les nouvelles structures du paysage offrent dans quatre cas sur cinq des services écologiques comparables voire supérieurs à ceux d'il y a trente ans.

Julien Andrieu

4. Les hommes et le bois en rivière. Représentations, pratiques et stratégies de gestion dans le cadre de l'entretien des cours d'eau

Thèse de doctorat en Géographie soutenue par Yves-François Le Lay le 29 novembre 2007 à l'Université Jean Moulin (Lyon-III), sous la direction de Monsieur Hervé Piégay.

Jury : Paul Arnould (président du jury, Professeur ENS LSH Lyon), Bernard Bret (examinateur, Professeur Université Jean Moulin Lyon-III), André Dauphiné (examinateur, Professeur émérite Université de Nice Sophia Antipolis), Guy Mercier (rapporteur, Professeur titulaire Université de Laval Québec), Jean-Paul Métaillé (rapporteur, Directeur de recherche CNRS-UMR 5602 Toulouse-II), Hervé Piégay (directeur de thèse, Directeur de recherche CNRS-UMR 5600), Anne Rivière-Honegger (examinatrice, Chargée de recherche CNRS-UMR 5600).

Prix du jeune chercheur de la ville de Lyon : domaine des Humanités et Sciences Humaines

Lors de la première conférence internationale sur le bois en rivière, tenue en Oregon (Etats-Unis) en octobre 2000, les participants ont souligné l'existence de forts contrastes quant à l'évaluation de la qualité des paysages fluviaux, notamment en ce qui concerne le bois déposé dans les chenaux. En Allemagne, en Suisse ou en Oregon, la réintroduction de bois est devenue commune dans le cadre de programmes de restauration des cours d'eau, alors que les gestionnaires de nombreux autres pays – parmi lesquels la France – continuent à préconiser un nettoyage drastique. Une hypothèse générale a ainsi été formulée, selon laquelle le contexte socioculturel influence

l'évaluation que les observateurs font de la présence de bois dans les paysages fluviaux. Après avoir montré en quoi le bois en rivière constitue un enjeu pour la société française, cette hypothèse est testée au moyen d'approches complémentaires : une analyse diachronique des usages de la rivière, une enquête de perception paysagère et une étude de l'imaginaire collectif que véhicule l'entretien des cours d'eau.

Les préoccupations sociales liées au bois en rivière ont pris de l'ampleur sur le territoire national depuis les années 1980 du fait d'une augmentation de sa fréquence d'occurrence. D'une part, les embâcles sont considérés comme

des vecteurs de risques dans la mesure où ils sont susceptibles de provoquer débordements, sapements de berge et déstabilisations d'ouvrages de franchissement. Le bois fait partie de la problématique des (macro)déchets flottants dont l'élimination et la valorisation restent difficiles et coûteuses. De même, il altère la qualité paysagère et constitue une gêne lors de la pratique des sports d'eau vive, de la pêche à la ligne ou de la baignade. D'autre part, scientifiques et écologistes soulignent la propension du bois mort à servir d'habitat pour les communautés de poissons et de macro-invertébrés benthiques. Or, la législation nationale et les services publics demandent la suppression des embâcles (notamment la loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques), précisent en quoi consiste l'entretien des cours d'eau non domaniaux et en exposent les motivations non sans contradiction.

Face à la difficile conciliation des différentes pratiques de la rivière, le législateur français a choisi de privilégier la dimension hydraulique du fonctionnement des cours d'eau. Il importe de souligner les ancrages historiques de ce parti pris. Le dépouillement d'archives historiques, journalistiques et scientifiques permet de dégager l'évolution des usages de la rivière. Un dispositif législatif, dont le succès a été inégal dans le temps et dans l'espace, a accompagné les mutations socio-économiques et environnementales. Après la diversité des coutumes médiévales et l'abolition de la féodalité, les législateurs ont subordonné l'usage des petits cours d'eau à leur entretien. L'entretien des cours d'eau français est qualifié le plus communément de curage, c'est-à-dire d'un simple rétablissement du cours d'eau dans ses dimensions primitives. Même si elle n'attribue pas clairement la tâche, c'est la loi du 14 Floréal An XI (4 mai 1803) qui introduit l'obligation légale de curer les cours d'eau dans le droit contemporain. Depuis, les différentes lois n'ont eu de cesse de décrire et de justifier l'entretien de la végétation dans le lit et sur les berges, d'expliquer qu'il relève du riverain tantôt comme droit accessoire à la propriété tantôt en vertu du principe de l'équité naturelle, et d'adapter ses modalités aux mutations socio-économiques. Mais l'essentiel a toujours résidé dans le maintien du libre écoulement des eaux, et celui-ci continue à supplanter les autres objectifs qui peinent à dépasser le simple accord de principe. Les hésitations et confusions, concernant la mise en œuvre du curage par le meunier ou le riverain, l'appartenance de l'initiative des travaux au préfet ou au maire, le poids des usages locaux face à la législation nationale, ont été atténuées par la loi sur les associations syndicales de 1865 et celle sur

le régime des eaux de 1898. Pour autant, l'entretien de la rivière a été peu à peu négligé, en particulier avec l'abandon des moulins, les départs pour la Grande Guerre et les modernisations qui ont suivi 1945.

Une enquête a été menée auprès de sujets issus de contextes socioculturels différents pour étudier la perception des paysages fluviaux selon qu'ils présentent ou non des accumulations de bois flottants. Cette évaluation environnementale s'exprime en termes de qualité esthétique, de degré de naturalité, de sentiment de danger et de motivation à intervenir sur le cours d'eau. Dans onze aires géographiques, un photo-questionnaire a d'abord été soumis à des étudiants qui suivaient une formation proposée dans le cadre de quatre disciplines différentes : écologie, géographie, ingénierie civile et une formation dépourvue de composante environnementale. Les contrastes culturels mis en évidence soulignent l'influence de divers facteurs explicatifs : le taux de boisement et la familiarité des pratiques sylvicoles (Oregon et Suède), la densité de peuplement et l'héritage de pratiques agricoles (Espagne, France, Italie et Pologne), la place de l'éducation environnementale (Allemagne et Suède), la nécessité du développement socio-économique (Chine et Inde), l'approche technocratique des décideurs et aménageurs (Chine, France et Russie). En France, le photo-questionnaire a également été proposé à plusieurs groupes de gestionnaires de cours d'eau. Des différences bien tranchées existent entre les groupes et deux types d'attitudes sont observés. D'une part, les gestionnaires en charge de la gestion du risque et de la satisfaction des usagers considèrent la présence de bois comme étant inesthétique. Ils souhaitent l'enlever même si aucun risque ne lui est associé. D'autre part, pour les gestionnaires en charge de la conservation des milieux, la présence de bois ne nécessite pas d'intervention particulière. Ils apprécient l'esthétique des paysages fluviaux présentant du bois.

Globalement, bien qu'il soit perçu par les répondants comme un élément naturel, le bois mort altère les qualités esthétiques du paysage fluvial et suscite davantage un sentiment de danger. Rien d'étonnant alors à ce que les observateurs expriment une motivation accrue pour intervenir sur le cours d'eau lorsqu'il présente du bois. L'étude d'un corpus réunissant des documents de nature et d'époque diverses (iconographie, littérature, mythologie) indique que les débris ligneux sont largement pourvus d'une charge sensible négative dans l'imaginaire collectif. Certes, l'arbre et la rivière vont facilement de pair dans les images, tant ce

paysage donne à voir les deux voies de la condition humaine : le voyage et l'enracinement. Mais, s'il peut dynamiser l'adversité des hommes en faisant du cours d'eau une école de l'effort, le bois mort reste considéré comme un corps étranger à la rivière qu'il enténébre, salit ou mélancolise par l'image obsédante du noyé ou celle de la mort. Les observateurs des paysages fluviaux sont munis d'une grille d'interprétation composée d'éléments cognitifs à la fois paradoxaux et complémentaires, en particulier une attitude écologiste témoignant d'une quête du paradis perdu qui fait du bois mort un élément particulièrement naturel, et une attitude prométhéenne par laquelle les individus éliminent les corps flottants pour sécuriser leur

environnement et accentuer le bien-être procuré par leurs pratiques de la rivière.

Alors que se développe actuellement un mouvement de réappropriation de certaines rivières, les conclusions des travaux scientifiques gagneraient à être mieux diffusées dans le cadre d'une politique d'éducation à l'environnement. Les résultats de cette thèse incitent à la promotion d'une gestion respectueuse tant des intérêts divers des usagers que de la préservation des écosystèmes. Il importe de complexifier la stratégie de gestion du bois et de soutenir la sectorisation de l'entretien des cours d'eau afin de sécuriser les espaces porteurs d'enjeux et de préserver le bois mort quand sa présence n'est plus néfaste.

Yves-François Le Lay

5. Espaces inconstants : les zones humides françaises du au siècle

Habilitation à diriger des recherches en Histoire soutenue par Jean-Michel Derex le 19 décembre 2008 à l'Université Paris-Sorbonne (Paris-IV), sous la direction de Madame Andrée Corvol.

Jury : Andrée Corvol (Directeur de recherche CNRS-IHMC), Nadine Vivier (rapporteur, Professeur Université du Maine - Le Mans), Gérard Beaur (Professeur, CRH-EHESS), Bruno Cinotti (Directeur de l'Agence de l'eau Adour-Garonne), Christian Dugas de la Boissonny (rapporteur, Professeur Université Nancy-II), Pascal Griset (rapporteur, Professeur Université Paris-Sorbonne Paris-IV).

Cette recherche porte sur l'histoire des espaces humides français (marais, étangs, tourbières, fonds de vallée) du milieu du siècle à aujourd'hui. L'étude constitue un essai de synthèse, la dernière ayant été écrite par le comte de Dienne en 1891¹.

Le travail est structuré autour de quatre axes. Le premier valorise les produits. Le second porte sur la transformation de l'espace réalisée à des fins sanitaires, économiques, politiques ou militaires. Dans un troisième temps, l'aspect social est abordé : tiraillés par des logiques antagonistes, (implantation de productions spéculatives dans des espaces où les usages communautaires étaient essentiels), ces espaces ont été analysés comme lieux de conflits mais aussi de solidarités. Enfin, dans un dernier temps, l'analyse du regard posé sur ces espaces a été tentée.

Plusieurs conclusions sont avancées. Ces espaces ne sont pas « naturellement » marécageux. La Nature n'explique pas tout. Ici, les choix des sociétés sont déterminants. De ce constat émerge la notion d'héritage. Elle se décline dans le domaine patrimonial mais également dans celui de la biodiversité dont la richesse ou la pauvreté dépendent de la pression ancienne de l'homme sur l'environnement.

On a montré aussi que ces espaces furent des lieux de production importants. Leurs produits ont rompu ou ont joué avec les systèmes agraires dominants basés sur les céréales, la vigne ou la forêt. On a ainsi vu que ces espaces n'étaient « marges » que par rapport aux espaces dits « nobles ». Cette étude nuance donc le tableau d'une France céréalière, viticole et forestière. Elle ajoute, par conséquent, encore un peu à la complexité des rouages sociaux et économiques des sociétés rurales anciennes.

L'étude montre également que productions et savoir-faire ont été agencés en fonction de paramètres techniques (maîtrise des crues), sociaux (associations), de conditions de transport (pour celui du poisson), de considérations médicales (insalubrité des marais) et religieuses (consommation du poisson). La plupart ont complètement disparu aujourd'hui.

On a mis aussi en évidence la profonde originalité des rythmes et des modes de production. Le parcellaire est ici bien particulier ainsi que les outils employés pour exploiter la terre ; le « beau temps » n'est pas non plus nécessairement celui des autres espaces.

On a aussi souligné que ces espaces étaient ingrats mais en rien répulsifs. Cela a permis de souligner l'adaptation de l'homme à des milieux dangereux.

¹ Dienne, comte de, *Histoire du dessèchement des lacs et marais en France avant 1789*. Paris, Champion, 1891.

Nous avons pu bâtir une chronologie des dessèchements sur toute la période : on a ainsi remarqué que ces opérations spéculatives étaient plus sensibles aux mouvements politiques et monétaires qu'aux éléments climatiques.

L'étude a encore permis de souligner l'écart qui existait entre les représentations des élites et celles des communautés. Deux visions s'opposent : celle des habitants qui voient leur marais sain et pourvoyeur de richesses, et celle des entrepreneurs qui considèrent le marais comme insalubre et inculte aux *XVI* et *XVII* siècles, comme conservatoire de la biodiversité à la fin du *XVIII* siècle.

Dans ce duo que joue la nature avec l'homme, on a voulu montrer que les bases ne sont jamais stables. Tout bouge constamment : les hommes comme la nature. D'où cette instabilité, cette inconstance des paysages. Ces espaces évoluent

avec des lois qui leur sont propres et qui en font, plus qu'ailleurs, des terres capricieuses et inconstantes. Inconstantes d'abord parce que l'évolution naturelle des milieux y est forte : colmatage des côtes, crues qui modifient le cours des rivières et dessinent les fonds de vallées, sécheresses ou au contraire pluies saisonnières ou exceptionnelles qui modifient le niveau des étangs, des mares et des marais. Inconstantes encore l'action ou l'inaction des hommes : qu'ils négligent un moment le curage des fossés, l'entretien des digues et la nature reprend ses droits. Inconstant également, le regard des hommes sur ces terres, hier déconsidérées, aujourd'hui valorisées.

Jean-Michel Derex

*COMPTES
RENDUS DE
COLLOQUES*

*GROUPE
D'HISTOIRE
DES FORÊTS
FRANÇAISES*

6. Biodiversité et Naturalité

> Journée thématique « Le concept de Naturalité : quelle place dans la gestion des milieux naturels ? », Montpellier, février 2008, Université des Sciences et Techniques du Languedoc Montpellier-II.

> Colloque « Biodiversité, Naturalité, Humanité, pour inspirer la gestion des forêts », Chambéry, 27 au 31 octobre 2008.

La **journée thématique « Le concept de Naturalité : quelle place dans la gestion des milieux naturels ? »** organisée par un groupe de sept étudiants ingénieurs écologues du Master 2 professionnel « Ingénierie en écologie et en gestion de la biodiversité » de l'Université Montpellier-II, constitue un excellent avant-propos au colloque « Biodiversité, Naturalité, Humanité, pour inspirer la gestion des forêts » d'octobre 2008. Plusieurs problématiques sont abordées pour guider les réflexions et les débats des tables rondes réunissant des chercheurs écologues et sociologues du CEFE-CNRS, de l'Université Montpellier-II, de l'Université Luminy-Marseille, des acteurs associatifs (Ecologistes de l'Euzière, WWF), des forestiers de l'ONF, des gestionnaires d'espaces naturels protégés (Conservatoire des Sites Alsaciens, Parcs Naturels Régionaux, Réserves naturelles etc.), etc. :

- Quelles relations nos sociétés entretiennent-elles avec la nature et comment l'Homme a-t-il construit son rapport à la Nature ?
- Comment les gestionnaires d'espaces naturels perçoivent-ils le concept de Naturalité et comment est-il pris en compte dans les différentes actions de gestion ?
- Quel est l'intérêt du concept dans l'édification des politiques publiques et les grands projets d'aménagement ?

Les actes de la journée thématique sont accessibles en ligne à l'adresse suivante :

<http://colloquesiegb.free.fr/naturalite/>

* * * * *

Le **colloque « Biodiversité, Naturalité, Humanité, pour inspirer la gestion des forêts »** organisé du 27 au 31 octobre 2008 à Chambéry, par le WWF France, Réserves Naturelles de France (RNF), le Cemagref, le Réseau Ecologique Forestier Rhône-Alpes (REFORA) et le Comité Man and Biosphere France (MAB France) aborde un sujet clé en gestion et écologie forestières traduisant le fonctionnement de la nature tant dans

son organisation que dans sa complexité écosystémique, celui de la **biodiversité**. Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui expriment le besoin de gérer les forêts (ou les composantes forestières d'espaces naturels) suivant un principe impératif de **naturalité** et recherchent une **vision intégrative et partagée** sur tout ce que cela sous-entend. Les idées reçues sont nombreuses sur ce concept scientifique novateur et ses applications.

Ce colloque fait suite à celui de 2004 sur les « Bois morts et cavités : une clef pour des forêts vivantes » en étendant son champ d'intérêt à la problématique plus globale de la **naturalité** en tant que paramètre intégrateur pour l'évaluation du fonctionnement des **écosystèmes forestiers**, la qualification des pratiques de gestion qui y sont développées et la définition des relations entre les sociétés humaines et ces derniers.

Un colloque pour le gestionnaire

Dans notre monde contemporain, complexe et en mutation profonde, de nombreux gestionnaires doutent parfois des solutions pertinentes à apporter aux questions souvent confuses, voire contradictoires, induites par les dimensions économiques, écologiques et humaines des milieux forestiers. Le colloque a pour objectif premier de fournir **le lieu et les temps d'échanges transdisciplinaires** nécessaires à une clarification des principales questions que se pose le gestionnaire et à mettre en avant leurs expériences d'application. A ce titre, il a été conçu pour :

- **partager** une même compréhension du thème, au travers de synthèses scientifiques, et surtout, en prenant le recul nécessaire par les sciences sociales et en favorisant un porté à connaissance des bases scientifiques actuelles sur les gradients de naturalité, d'empreinte écologique et de sentiment de Nature ainsi que les critères et indicateurs pertinents.
- **échanger** sur les problèmes et expériences d'application, au travers d'illustrations dans la gestion des forêts en montrant, avec des exemples régionaux et internationaux, toute l'étendue des applications très prometteuses de

la naturalité. Certaines idées de ce concept sont déjà utilisées pour guider les gestionnaires dans les forêts productives, dans l'adaptation aux changements globaux, dans le développement d'une politique de protection de la biodiversité et des forêts naturelles.

- **construire en commun**, par des ateliers participatifs, les outils nécessaires notamment

pour une gestion productive optimisée, pour la définition du bon état de conservation des habitats Natura 2000, pour la mise en place de réseaux d'îlots de sénescence, pour la conciliation avec les usagers des forêts, pour la formation et l'éducation à la nature, etc.

Marc Galochet

7. Biodiversité, Naturalité, Humanité, pour inspirer la gestion des forêts

> Colloque « Biodiversité, Naturalité, Humanité, pour inspirer la gestion des forêts », organisé par le WWF, Chambéry du 27 au 31 octobre 2008.

Lorsque le WWF organise un colloque qu'il axe sur la biodiversité et la naturalité (Wilderness), l'objectif est clair : faire partager ses vues à un public acquis à ses idées (plusieurs remarques ont été formulées en ce sens) et faire pression sur les décideurs pour intégrer ces éléments dans la gestion des forêts. Le précédent colloque avait porté sur le bois mort en forêt et semble avoir porté ces fruits. Le pari des organisateurs était de confronter le discours des acteurs, des scientifiques, des sciences humaines auprès d'un public à la recherche d'outils, de clés, pour répondre aux attentes du terrain ou pour mieux les affronter. Dans un tel contexte, la place des sciences humaines est forcément délicate. Ainsi pour M. Wintz, sociologue à l'Université de Strasbourg, la nature est une construction sociale, une invention de l'homme qui possède aussi sa propre dynamique. Pour Pascal Picq, paléanthropologue au collège de France, la nature sauvage n'existe pas, l'homme ayant mis partout le pied sur la Terre. J. Blondel, écologue, a d'ailleurs rajouté que la nature possède sa propre dynamique, qu'elle perturbe elle-même les milieux (incendies, éruptions volcaniques, changements climatiques, etc.). J.-L. Dupouey a montré, en prenant appui sur des travaux menés avec le laser aéroporté, que la forêt est instable que ce soit à Nancy (forêt de Haye) ou en Guyane (forêt amazonienne). La forêt n'est pas immuable à l'échelle historique y compris dans un milieu qui semble le plus sauvage possible. Dans ce cas, que vaut la distinction entre vieille forêt et ancienne forêt ? Ce discours a été entendu, mais pas forcément intégré.

Depuis quand l'homme a-t-il pris son autonomie vis-à-vis de la nature ? En d'autres termes, à partir de quand faut-il remonter pour parler d'une nature vierge. Pour Ch. Carcaillet (Université de Montpellier, EPHE), nous serions rentrés dans l'anthropocène depuis 8000 ans, il va de soi que cela diffère selon les régions avec les débuts de

l'urbanisation. Il s'inscrit ainsi en faux contre Paul Crutzen, un chimiste, qui lui fait remonter l'impact à 1800, ce serait à ce moment que l'homme serait devenu une force géophysique. L'impact de l'homme a été dénoncé à de multiples reprises que ce soit au travers du changement climatique ou des invasives. Sur ce point, on peut se demander quel modèle de nature le WWF, la FRAPNA, les RNF désirent mettre en œuvre. Ainsi d'un côté, nous avons un discours qui vante les mérites de la diversité au niveau de la société (multiculturalisme) et de l'autre, il faut maintenir une variété et une pureté génétique au niveau des espèces, évitez toute pollution génétique (haro sur les étrangères, les invasives). La nature devient même un patrimoine puisqu'il s'agit de protéger les espèces locales et de les intégrer dans le patrimoine de la région. En mettant l'accent sur l'homme, sur ce macro-parasite pour reprendre une expression de l'historien de l'environnement Joachim Radkau, nous avons une vision biologique de l'histoire, où plutôt zoologique, où l'homme est ravalé au rang d'espèce qui prolifère (péril démographique qui a été aussi dénoncé) et détruit tous les milieux naturels, où sont les systèmes sociaux ? Toutes les sociétés n'ont pas le même rapport à l'espace ! A ce propos, Mme G. Michon (IRD) a montré comment les sociétés paysannes en Corse, au Maroc et en Indonésie préservent la biodiversité, sans le vouloir, par une gestion paysanne de la forêt.

La gestion des forêts a également été abordée en se demandant s'il valait mieux privilégier la naturalité plutôt que la biodiversité, le milieu plutôt que les espèces. La sylviculture proche de la nature a été vantée par B. de Turckheim, par un forestier Suisse, ainsi qu'un invité Allemand. L'expérience du parc de la forêt bavaroise a été érigée en modèle, non pas à généraliser mais à s'inspirer, car il a abandonné toute gestion, mais en écartant les exotiques quand même de peur

qu'ils prennent le dessus (sur quoi ?). Ce sanctuaire est devenu un « musée vert », qui rapporte sur le plan touristique mais exige un personnel nombreux pour sa gestion (observation). Ecarter l'homme de certaines forêts, de quelques parcelles dans les massifs pour préserver la biodiversité, n'est-ce pas une façon encore plus claire de contrôler la nature, de vouloir la gérer à l'espèce près (en autorisant ou interdisant telle espèce) ? En d'autres termes, libérer des espaces forestiers à la nature, oui, à condition qu'elle développe ce qu'on attend-elle ? Parfois, il faut maintenir un pastoralisme en montagne pour endiguer la forêt, assurer la survie du grand tétras et d'autres espèces végétales, à quel modèle naturel avons-nous affaire ici ? En d'autres termes, vouloir imiter la nature est-ce bien naturel, dicit M. Badré ? La politique de reboisement menée par le RTM, images à l'appui, a fini par donner de magnifiques forêts (magnifique pour qui ?), c'est une réussite technique et aujourd'hui écologique, mais en oubliant trop vite son ambition politique (le contrôle des sociétés montagnardes). La sylviculture proche de la nature qui est mise en place avec un personnel nombreux en Suisse se

généralise en Allemagne avec une compression de personnel. Rappelons que dans ce pays, par deux fois, elle a fait l'objet d'une politique à l'échelle nationale en 1933 et en 1950 (avec l'instauration de la RDA), soit sous deux régimes totalitaires, sans succès, car elle ne permettait pas de satisfaire à court terme la demande croissante en bois d'œuvre. Petit rappel historique qui n'a pas forcément été apprécié.

L'histoire de l'environnement a sa place dans un tel colloque, mais elle est aussi productrice d'un discours, né de travaux méticuleux, qui remettent en cause de nombreux clichés sur lesquels s'appuient des administrations (reboisement des montagnes, le mythe de la déforestation en Allemagne au début du siècle), mais également aujourd'hui des ONG. Toute la question est : faut-il fonctionner comme pour les pluies acides en Allemagne ? Elles étaient scientifiquement douteuses, mais ont permis de mettre en place à une politique efficace de lutte contre la pollution, ce que les anglais appellent : la « not regret policy ».

Michel Dupuy

8. Etats généraux du paysage

> Rencontre « Etats généraux du paysage : ensemble pour le paysage de demain » organisée par le Conseil économique et social, Paris, 8 février 2007.

Avant cette rencontre, la Fédération Nationale des SAFER et la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels avaient pris l'initiative de contacter une quarantaine d'organismes afin de participer à l'élaboration d'un « Manifeste pour les paysages ». La Fnsafer avait déjà exprimé une vision alarmiste par la publication d'un livre blanc intitulé « La fin des Paysages ? » d'Antoine de Boismenu. Le texte du Manifeste, qui eut un grand retentissement, puisqu'il fut approuvé par plus de 300 structures, fut signé officiellement à la présidence de l'Assemblée Nationale, s'inscrivant ainsi dans le cadre de la ratification par la France en octobre 2005 de la Convention Européenne du Paysage ; ce manifeste appelant à une mobilisation en faveur des paysages menacés par l'urbanisation et la déprise agricole, prévoyait l'organisation d'assises nationales.

La préparation de cette rencontre s'accompagna d'enquêtes sur le paysage réalisées par les organisateurs auprès de leur réseau comme les CAUE, les Chambres d'Agriculture, les SAFER, la FNSEA : un document de synthèse « Regards croisés sur le Paysage » en fait état. Parallèlement l'organisme Mairie-conseils, service de la Caisse

des Dépôts, apporta son concours par une consultation des Communautés de communes, d'agglomération, des Pays et des Parcs Naturels Régionaux.

Un collectif s'est réparti en quatre groupes de travail qui définirent les thématiques et présentèrent le résultat de leurs travaux sous forme de recommandations ; celles-ci allaient alimenter les débats lors des Etats généraux au sein de quatre ateliers :

- Créer des paysages contemporains de qualité.
- Cordonner les interventions entre les acteurs du paysage.
- Protéger, gérer et valoriser le patrimoine paysager.
- Etre plus économes de nos ressources.

Le premier atelier fut illustré par la présentation de différents projets paysagers : l'un réalisé dans le cadre de l'aménagement de la Ligne Grande Vitesse Est, puis un exemple d'agroforesterie dans la Manche orchestré par la Chambre d'agriculture, un projet mis en place par des chasseurs et des agriculteurs en Picardie avec implantation de jachères et de haies, un autre dans le périmètre du

Grand Lyon visant à la préservation de 600 hectares d'espace agricole, enfin celui ayant permis la rencontre dans les Yvelines entre citadins et agriculteurs, concernant 8000 hectares de terres agricoles à protéger.

Le second atelier a montré les bienfaits de la concertation entre les décideurs (communautés de communes, d'agglomération, pays), les différents acteurs du territoire et les professionnels à travers trois exemples (Bas-Rhin, Nîmes métropole, Pays des Mauges).

Pour illustrer la protection, la gestion et la valorisation, trois exemples ont été retenus : le Grand Site de la Sainte Victoire, la ZPPAUP de la rivière du Loiret et différentes actions dans le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut.

Enfin pour illustrer le thème de l'économie des ressources, Lafarge granulats a cité des réalisations

paysagères de carrières, des architectes d'Ile de France ont débattu autour « d'économie foncière et de densification raisonnée de la ville » ; enfin fut exposée la nouvelle compétence des Départements en matière de maîtrise foncière.

Ces Etats Généraux visaient à illustrer les préconisations de la Convention Européenne du Paysage afin qu'elles soient mises en œuvre aux différents échelons du territoire dans une perspective de développement durable : à savoir la prise en compte de l'ensemble des paysages et la mise en place d'une véritable politique paysagère.

Pour plus d'informations consulter le site Internet : <http://www.etatsgenerauxdupaysage.org>

Christine Bru-Malgras

9. Agriculteurs, forestiers et Grands Sites, quels partenariats ?

> Colloque « Agriculteurs, forestiers et Grands Sites, quels partenariats ? »

Ce colloque a été organisé en 2007 par le Réseau des grands sites de France, association qui fédère les gestionnaires de ces sites* ; le site du Puy de Dôme avait été retenu pour cette neuvième rencontre. Le thème choisi, selon le président du réseau, s'inscrivait dans le prolongement des Etats Généraux du paysage : en effet « l'agriculture et la forêt façonnent les paysages et forgent l'identité des lieux ».

En séance plénière, après l'allocution de la Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, étaient proposées différentes communications de représentants du Ministère de l'Agriculture, de la FNSEA, de l'ONF avec deux interventions, l'une traitant de l'approche paysagère dans la gestion forestière et l'autre présentant le label « Forêt patrimoine ».

Pour répondre au questionnement, un exemple significatif de partenariat avec les acteurs agricoles fut présenté, celui-ci ayant permis une reconquête du paysage dans une vallée du massif vosgien, la Haute Bruche. Le président du Conseil général du Puy de Dôme fit état des actions entreprises pour la réhabilitation du site du Puy de Dôme en vue de l'obtention du label Grand Site de France, et présenta les futurs projets culturels et environnementaux. La dernière communication portait sur le thème : « Pastoralisme, forêt et gestion des paysages de la chaîne des Puys ».

Trois ateliers avaient été organisés sur les problématiques suivantes :

- Entretien et aménagement d'un paysage de haute valeur patrimoniale. Quels partenariats

avec le monde agricole ? Pour répondre à cette interrogation, les actions réalisées sur différents Grands Sites, Gorges du Tarn, Marais Poitevin, Saint-Guilhem le Désert, les deux Caps Blanc-Nez, Gris-Nez.

- Identité de site et promotion de produits agricoles. (Sites de Rocamadour, du Mont Ventoux, de la Roche de Solutré, et évocation de la Charte de Fontevraud, membre du réseau international des paysages viticoles).
- Grands sites et gestion durable des forêts.

Quatre communications illustrent ce dernier thème :

1. Partenariat entre l'ONF et les collectivités locales : la gestion forestière du massif du Canigou.
2. Partenariats public/privé : une charte d'objectifs pour la valorisation du Massif du Mont Sainte-Odile.
3. Politique forestière sur le massif forestier de la Sainte-Victoire
4. Préserver et valoriser un patrimoine forestier au cœur de l'attractivité touristique de la vallée de la Restonica.

Les conclusions revinrent au chargé de mission Paysage au Ministère de l'Agriculture et à la sous-directrice des Sites et des Paysages au Ministère de l'Ecologie.

*<http://www.grandsitedefrance.com>

Christine Bru-Malgras

10. Parcs et jardins, outils de développement culturel du territoire ?

> Rencontre-débat « Parcs et jardins, outils de développement culturel du territoire ? » au Château du Grand Jardin de Joinville, le 30 mai 2008.

A l'occasion des rendez-vous aux jardins 2008, l'Office régional culturel de Champagne-Ardenne organisait le 30 mai dernier au Château du Grand Jardin, à Joinville (52), une journée de rencontre autour de la question « Parcs et jardins, outils de développement culturel du territoire ? ». Devant un public constitué de professionnels des jardins et de divers services culturels de la région mais aussi d'artistes locaux, Jean-Claude Daniel, président de l'ORCCA a rappelé en ouverture des débats l'importance des échanges entre l'homme et la nature.

Les échanges, animés par Marie-Paule Baussan, ingénieur culturel, ont permis d'aborder cette question à partir de divers points de vue, mêlant à la fois des approches de scientifiques (historien, ethnologue, historien de l'art) et d'acteurs de terrain (professionnels du tourisme, architecte paysagiste, propriétaire de jardin, membre d'association à vocation d'ingénierie culturelle).

La domestication de l'espace, a en premier lieu rappelé l'historien Louis-Michel Nourry, n'est pas un fait nouveau puisqu'on retrouve dans le paysage les vestiges d'enclos tracés par les Sumériens 3 000 ans avant J.-C. Rappelant les lointaines origines de la tradition du jardinage, il a montré aux auditeurs que selon les époques, le jardin n'est pas pensé de la même manière. Sa fonction sociale change : religieux et médicinal au siècle, il devient au siècle, avec la famille Médicis en Italie, un espace tracé pour être vu de loin : le jardin participe alors à la mise en scène du pouvoir économique et politique. Au siècle, il sera d'ailleurs à Versailles l'emblème de la monarchie absolue. Après la Révolution française, la montée en puissance d'une nouvelle classe sociale, la bourgeoisie, conduit aux perspectives hygiénistes du Second Empire. Les premiers jardins publics voient alors le jour et avec eux, les tondeuses. L'entre-deux-guerres favorise la multiplication des aires de jeux dans les jardins, révélant une nouvelle place de l'enfant dans la société. Depuis les années 1980, le jardin est pensé comme un espace de création artistique, dont le domaine de Chaumont-sur-Loire révèle la dynamique.

Véronique Dassié, docteur en ethnologie et membre du GHFF, est ensuite revenue sur le cas versaillais, pour mettre en perspective les enjeux contemporains de la patrimonialisation des arbres dans les jardins. Leur prise en compte au titre de

patrimoine commun implique leur reconnaissance en tant que biens qui doivent être transmis aux générations futures et dépend d'un processus socio-historique lié à l'histoire du parc. La tempête de 1999 a mis en exergue l'attachement de nos contemporains vis-à-vis du patrimoine arboré soudain menacé à Versailles. Au cours des dernières décennies, les arbres ont changé de statut et sont désormais au centre des préoccupations dans la perception du territoire. Leur valorisation repose sur l'adhésion commune à des valeurs écologiques dont la portée morale impose l'action collective. Mais la présence des arbres dans les jardins permet également à ceux qui y sont sensibles de mettre en avant leur propre individualisme. La personnification des arbres et l'impact émotionnel qu'a produit leur disparition favorise en effet une identification aux valeurs individuelles pour toutes les personnes confrontées aux effets de la tempête.

Pierre Vincent, coordinateur du pôle développement au Comité départemental du tourisme de la Marne a ensuite fait part de son expérience dans un projet de création d'un événementiel autour du jardin. La valorisation des jardins est la solution retenue pour faire de la Marne une destination touristique. Ce projet s'est développé autour de trois axes : la création de sentiers de découverte du patrimoine sur la thématique de la « ballade fleurie », la recréation de la « rose Marne » et une plus grande ouverture des jardins du département. Une invitation à la rénovation des parcs et jardins et à leur labellisation accompagne cette démarche. Plusieurs handicaps ralentissent toutefois sa progression : du point de vue des visiteurs extérieurs, l'identité de la Marne reste associée au champagne. Ces projets sont donc longs à mettre en place et ne doivent pas succomber à un effet de mode. Laurence Prévost, directrice du Comité régional du tourisme en Champagne-Ardenne a complété cette analyse en soulignant que la forte demande de visite de jardins est essentiellement le fait des touristes étrangers, ce qui implique en outre l'importance d'une offre de qualité.

La dynamique socio-culturelle qui voit le jour autour des jardins a été ensuite détaillée à partir de l'exemple emblématique du festival de Chaumont-sur-Loire, qui se perpétue tous les ans depuis 1992.

La mise en place d'une programmation artistique autour du choix de thèmes provocateurs a contribué à sa notoriété. Les résidences de création accueillent ainsi, chaque année, une vingtaine de projets internationaux d'art contemporain. Bernard Chapuis, responsable paysagiste au Conservatoire des jardins et du paysage de Chaumont, a toutefois également souligné que le grand public n'a pas toujours été réceptif à ces thèmes, ce qui a conduit à un travail plus accentué sur le fleurissement, les légumes et les animations extérieurs. Les projets de Chaumont, avec l'appui du Conseil régional qui en est devenu le propriétaire en 2007, ont plusieurs objectifs : faire de Chaumont le pôle jardin de la région Centre, développer le centre de documentation, sensibiliser et former les élus et les agents de collectivités territoriales à la mise en valeur des jardins.

Les relations entre le jardin et l'art ont été mises en perspective par Rozenn Canevet, Professeur d'Histoire de l'art à l'Ecole supérieure d'art de design de Reims. La création contemporaine semble voir dans le jardin une ressource inépuisable. Dans les années 1970, les artistes du Land Art ont révolutionné la relation de l'artiste avec le territoire. L'œuvre de Robert Smithson, *Flotiang Island*, réplique miniature d'un Central Parc ensauvagé installé en 1951 en est l'archétype. Aujourd'hui, on assiste à l'inverse à une migration des jardins dans les espaces d'expositions. *Polarity Garden*, création d'Emilie Besnoit et Julien Sirjecq, en 2006 en est un exemple. La miniaturisation des paysages et leur introduction dans des intérieurs s'inscrit dans le courant des arts minimalistes, initié à la fin des années 1960 entre autres par Robert Morris. Alors qu'entre les années 1960 et 1975, les artistes se sont plutôt attachés à reproduire la nature, une rupture s'opère avec l'usage de la nature en tant que matériau. Dans le courant du Bauhaus, Herbert Bayer crée ainsi la première œuvre constituée de gazon en 1955. Walter De Maria (*Le champ d'éclairs*, 1977), Dennis Oppenheim (*Annual Rings*, 1978) en sont d'autres exemples. A la fin des années 1960, l'immatériel et le virtuel entrent dans cette déclinaison artistique de la nature avec notamment Simon Sterling (*Rescued Rhododendrons*, 2000) Thomas Saraceno (*Flying Garden*, 2007), Gabriela Albergaria (*Herbes Folles*, 2006), Gerda Steiner et Jörg Lenzlinger (*Le jardin de Lune*, 2008).

Véronique Guyonnaud, propriétaire des jardins de Barbirey-sur-Ouche et Frédéric Bonnemaison, membre de l'association « Grand Public » ont clôturé cette journée en faisant part de leur expérience dans la transformation du jardin de Barbirey. En collaboration avec l'association Grand public créée en 1990, des artistes sont régulièrement invités à intervenir sur ce jardin, non de manière éphémère comme à Chaumont-sur-Loire, mais en laissant leur empreinte de manière pérenne. Ces projets créent chaque année l'évènement lors du festival « Entre cour et jardin » organisé au château. La propriétaire et le professionnel insistent sur l'importance des financements à la fois d'origine privée (des propriétaires eux-mêmes, de l'association, du mécénat du Crédit agricole) et publique (Drac, ministère de la culture, conseil régional) pour assurer la réalisation de ce type de projet.

La journée a également été l'occasion du lancement de l'ouvrage de Marc Lechien, directeur du conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de Haute-Marne *Parc et jardins en Champagne-Ardenne*, Chaumont : Editions Castor et Pollux, 2008, tout juste sorti de chez l'imprimeur. Outre un guide des jardins de la région, le lecteur y trouve une présentation de l'histoire et des types de jardin de la région.

Cette rencontre s'est conclue avec la visite du Grand Jardin, en compagnie de Marc Lechien, qui a présenté l'histoire de ce singulier jardin renaissance remis en valeur en 2003. Hubert Puzenat a enrichi le propos en partageant avec les visiteurs son expérience de l'art topiaire.

Si les arbres et plus largement les espaces boisés n'ont pas occupé une place centrale dans les débats de la journée, notons toutefois qu'ils ont été de fait très présents dans les photographies présentées à cette occasion par les différents intervenants. Ceci est très révélateur de leur omniprésence dès qu'il s'agit d'envisager la nature et les jardins d'un point de vue culturel mais aussi de leur difficulté à devenir lisibles en tant que patrimoine culturel à part entière.

Véronique Dassié

11. Le bois demain dans la construction française ?

> Compte rendu d'un petit déjeuner débat de l'AFEF le 21 octobre 2008 à Paris avec Pascal Chazal PDG d'OSSABOIS (Noiretable 42 et Le Syndicat 88) : « *La construction bois : la bonne réponse au Grenelle de l'environnement* ».

> Compte rendu d'une séance plénière de l'Académie d'Agriculture de France du 12 novembre 2008 : « *L'emploi du bois dans la construction* », responsable animateur Daniel Guinard DG du FCBA.

Dans une forêt française en cours de certification, abondante et sous récoltée, le matériau bois, insuffisamment exploité et utilisé, depuis peu « boosté » par le Grenelle de l'environnement (2007), a-t-il enfin le vent en poupe dans le secteur français de la construction ?

Il semblait y avoir fortement progressé ces dernières années, mais en y regardant de plus près, l'Institut technologique FCBA² s'est aperçu qu'il s'était contenté de suivre le développement du secteur construction en gardant la même part de marché (environ 10 %), avec pour les maisons « bois » 2 ou 3 « gros » constructeurs seulement pour 400 maisons l'an, des avancées mais aussi des reculs dans ses utilisations « traditionnelles », sans donc avoir encore réellement percer.

On peut certes constater que « la lutte contre le changement climatique et les rejets de va dans le sens de l'accroissement potentiel de son utilisation », puisqu'il piège le carbone de nos forêts et le stocke ensuite s'il est réutilisé durablement, ce qui apparaît maintenant tout à fait envisageable dans la construction, où il constitue un « écomatériau », naturellement isolant avec ses fibres alvéolées, léger, adaptable, et qui peut être mis en œuvre avec une faible énergie ajoutée s'il est bien utilisé, mais sa place n'y est pas encore vraiment reconnue.

On peut cependant dire que la « maison bois » représente une bonne réponse au Grenelle de l'environnement pour l'habitat humain de demain avec, des constructions pérennes de haute isolation thermique « pourvu qu'elles soient bien isolées des variations de l'humidité des sols et qu'on veille à éviter les ponts thermiques lors de sa mise en œuvre », des chantiers propres et faciles, des entretiens limités, des prix de fournitures déjà compétitifs hors subvention. Son utilisation toutefois, encore insuffisante dans les immeubles collectifs, doit encore être améliorée, avant de pouvoir y être développée.

Le PDG d'OSSABOIS croit à son avenir, tout en ciblant parfaitement à son niveau, les freins qui demeurent, une sélection du matériau insuffisante lors de l'exploitation, des scieurs toujours trop artisanaux, plus orientés vers l'utilisation de gros bois que de produits élaborés, la taille encore trop

pré-industrielle de son entreprise, sans véritables modèles-types commercialisables installés en séries, trop proches encore de la « maison d'architecte » avec une mise en œuvre onéreuse et un savoir-faire à développer « enfin l'hétérogénéité d'objectifs et l'insuffisante solidarité bien connues des composantes de la filière bois ».

Mais il faut aussi rappeler que la maison bois n'est pas la seule réponse à l'emploi du bois dans la construction, les « anciens » emplois demeurent, tels menuiseries et bardages en perte de vitesse au profit des PVC, parquets reviennent en force avec les « contre-collés »..., la part du bois cependant restant toujours « scotchée » autour de 10 % seulement.

Il existe en effet d'autres freins encore, à l'intérieur cette fois du secteur de la construction, à côté de ceux, chroniques, du terrain et de la filière bois, le FCBA s'est efforcé de les décortiquer. Ils tiennent d'abord à la sur-réglementation d'un secteur considéré comme à risques ce qui freine l'innovation, la toute puissance de longue date du CTB (Centre Technique du Bâtiment), les nombreux essais et commissions incontournables, la normalisation, enfin des critères d'exigence très (trop) définis, qui changent tous les 5 ans

Ces critères sont regroupés en 4 groupes, de poids bien différent : la durabilité et l'impact environnemental qui pèse pour 70 %, l'isolation acoustique (10 %), la maîtrise de l'énergie (dont l'isolation thermique) et le confort (9 %), la stabilité (sismique et sols) (6 %), la sécurité incendie (5 %) ... le FCBA est en charge d'établir 54 fiches, il n'a encore pu en réaliser que quelques unes.

Ainsi, pour la durabilité, des études approfondies et des chiffres de stockage du carbone sont toujours demandés, et dans les POS et PLU le bois encore trop souvent écarté pour cause de sécurité incendie, dans l'ignorance du traitement des bois...

Mais les réserves à son utilisation dans les sols trop humides (au-delà de 20-30 %), les socles indispensables partout pour éviter l'attaque des bois par les champignons, bactéries puis insectes, sont aussi ressentis comme des causes qui

² Forêt, Bois-Construction, Ameublement, ex Centre Technique du Bois et de l'Ameublement (CTBA)

restreignent son emploi, de même l'obligation d'associer un bureau d'études techniques (BET) à l'architecte, pour s'assurer des bonnes conditions de mise en œuvre...

Les poutres bois en I, connues en France depuis 50 ans (100 ans aux Etats-Unis) sont toujours considérées comme un nouveau produit, les « pylônes corolles » n'ont encore été autorisés par le CTB qu'à 9 exemplaires...

Cependant la voix du FCBA commence à être mieux entendue, il vient de réaliser une brochure sur la durabilité des ouvrages bois, de signer un

accord de partenariat avec le CTB, et engage actuellement une réflexion sur « la maison 2030 »...

Il faudrait donc maintenant que l'ensemble de la filière bois se donne les moyens d'une ambition, et ensuite d'une revendication orchestrée pour monter très vite sa part à 20 % dans la construction, ce serait sans doute possible et le moment est favorable !

Jean-Claude Guérin

Consulter le site Internet du GHFF pour continuer à vous informer sur l'actualité du groupe et ses activités. <http://www.ghff.ens.fr>

*COMPTES
RENDUS
D'OUVRAGES*

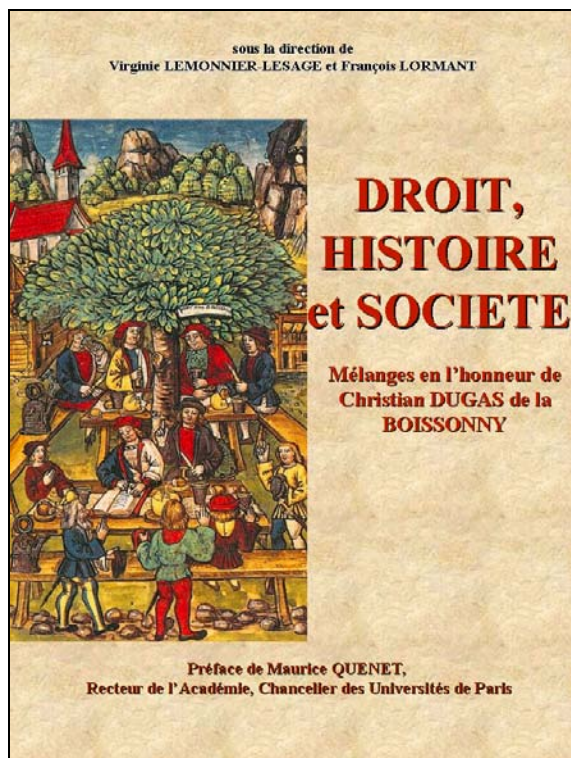
*GROUPE
D'HISTOIRE
DES FORÊTS
FRANÇAISES*

12. Droit, Histoire et Société

> Virginie Lemonnier-Lesage, François Lormant (dir.), *Droit, Histoire et Société, mélanges en l'honneur de Christian Dugas de la Boissonny*. Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2008, 626 p.

Au mois de septembre 2008, notre ami Christian Dugas de la Boissonny a pris sa retraite. Pour rendre hommage à l'enseignant-chercheur, au directeur de laboratoire, au directeur de thèse, à l'administrateur, au membre du GHFF,... nous avons décidé de rassembler et de lui offrir 32 contributions, pour lui témoigner notre reconnaissance, notre estime et notre amitié.

Les textes, écrits par des juristes (historiens du droit, publicistes, privatistes), des économistes, des historiens, des géographes,... abordent plusieurs des grandes thématiques de recherches développées par Christian Dugas de la Boissonny tout au long de sa carrière, particulièrement le droit forestier, l'histoire de l'administration la coutume et le droit coutumier.



Les auteurs des contributions : **Marie-Thérèse Allemand-Gay**, PR émérite ; **Madeleine Barbier**, MCF en Histoire du Droit, CLHD-Nancy Université ; **Daniel Berni** (+), MCF en Histoire du Droit, CLHD-Nancy Université ; **Jean-Louis Billoret**, PR en Economie, BETA-Nancy Université ; **Katia Blairon**, MCF en Droit Public, IRENEE-Nancy Université ; **François Borella**, PR émérite ; **Renaud Bueb**, MCF, Université de Franche-Comté ; **Jérôme Buridant**, MCF en Histoire, Université de Reims ; **Olivier**

Cachard, Doyen de la Faculté de Droit de Nancy, PR en Droit Privé ; **Sigrid Choffée-Harouel**, MCF en Droit Public, Université Val de Marne (Paris 12) ; **Andrée Corvol-Dessert**, DR en Histoire CNRS, IHMC-ENS ; **Etienne Criqui**, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Nancy, PR en Droit public, IRENEE-Nancy Université ; **Aline Dupré**, doctorante en Histoire du Droit, CLHD-Nancy Université ; **Marc Galochet**, MCF en Géographie, Université d'Artois (Arras) ; **Jean Gay**, Ancien recteur d'Académie, PR émérite en Histoire du Droit ; **Jean-François Gicquel**, MCF en Histoire du Droit, CLHD-Nancy Université ; **Pierre Gresser**, PR émérite en Histoire, Université de Franche-Comté ; **Yves Gry**, PR en Droit public, IRENEE-Nancy Université ; **Jean-Louis Harouel**, PR en Histoire du Droit, Université Panthéon-Assas (Paris 2) ; **Jean-Pierre Husson**, PR en Géographie, CERPA-Nancy Université ; **Paul Jacquet**, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Nancy, PR émérite en Droit Public ; **Yves Jeanclos**, PR en Histoire du Droit, Université Robert Schuman (Strasbourg 3) ; **Christine Lebel**, MCF en Droit privé, CRDP-Nancy Université ; **Virginie Lemonnier-Lesage**, PR en Histoire du Droit, CLHD-Nancy Université ; **François Lormant**, IGR Docteur en Histoire du Droit, CLHD-Nancy Université ; **Jean-Louis Mestre**, PR en Histoire du Droit, Université Paul Cézanne (Aix-Marseille 3) ; **Stéphane Pierre-Caps**, PR en Droit public, IRENEE-Nancy Université ; **Bruno Py**, MCF en Droit privé, ISCRIMED-CRDP-Nancy Université ; **Maurice Quenet**, Recteur de l'Académie, Chancelier des Universités de Paris, PR en Histoire du Droit, Université Panthéon-Assas (Paris 2) ; **Hugues Richard**, PR en Histoire du Droit, Université de Bourgogne ; **Xavier Rochel**, MCF en Géographie, CERPA-Nancy Université ; **François Seurot**, PR en Economie, BETA-Nancy Université ; **Olivier Vernier**, PR en Histoire du Droit, ERMES-Université de Nice-Sophia Antipolis ; **François Vion-Delphin**, PR en Histoire, Université de Franche-Comté.

L'ouvrage est publié aux Presses Universitaires de Nancy, 42-44 avenue de la Libération - BP 3347 - 54014 Nancy Cedex, et diffusé par le CID (131 Bd Saint-Michel à Paris) et le Comptoir des Presses d'Universités (<http://www.lcdpu.fr>).

François Lormant

13. Géographie de l'environnement

> Paul Arnould, Laurent Simon, *Géographie de l'environnement*. Paris, Belin, 2007, 303 p.

Les deux auteurs sont biogéographes et apportent leur contribution éclairée à propos des problèmes globaux posés par les dysfonctionnements répétés de nos éco et sociosystèmes. Ces derniers s'avèrent plus malmenés et démenagés qu'aménagés dès que l'on se place à l'échelle globale. Celle-ci est indispensable pour mesurer les solidarités et tensions générées par la montée en puissance des effets de la mondialisation. Les auteurs sont passeurs de frontières. En cela, ils tissent des liens et du sens entre sciences de la nature, aménagement et sciences de l'homme. Ils invitent encore à relier les échelles spatiales emboîtées et les temps longs historicisés, rompus, accélérés, marqués par la récente montée en puissance des droits de l'environnement pour mesurer la responsabilité humaine.

L'ouvrage obéit à un cahier des charges didactique. Sa participation distingue les savoirs (8 leçons) et les savoir faire (6 dossiers). Ce cadrage permet de faire des choix, de privilégier des éclairages, de jouer sur les échelles et les complémentarités entre les exemples développés qui peuvent être lus séparément. Le tout est abondamment illustré, avec de la diversité dans les supports utilisés et des renvois dans le texte à des références bibliographiques pour l'essentiel très actualisées. Chaque première page de chapitre dresse un résumé problématisé et énonce des sujets de réflexion à mener. Ceci fait du livre un outil intelligent, une invitation à rebondir voire agir comme éco-citoyen. Ces questions sont par exemple : « Peut-on isoler des espaces pour les protéger ? » (p. 131) ou encore « Les espaces de faible biodiversité : des espaces sans intérêt ? »

(p. 155). Les chapitres traités font la liste des grands problèmes identifiés : réchauffement, perte de biodiversité, déforestation, etc. Ils incluent toujours dans leur développement un volet original, atypique ou peu connu, marqueur d'une autre histoire qui invite à la modestie par rapport à la compréhension de la *noosphère*. C'est la question de l'érosion de la biodiversité confrontée à la géopolitique, le désert et les barrages verts porteurs d'espoir pour le Sahel, les polémopaysages retenus comme illustration de la fragilité des sols.

Les savoirs sont complétés par l'énoncé de six dossiers qui offrent des études de cas thématiques (les espaces verts urbains), des études linéaires (l'eau du Rhône à Barcelonne) ou des sujets grands régionaux (les contradictions de la conservation en Australie). Ils fournissent des éclairages sur l'utilisation de la ressource, sa transmission, les effets de domino qui peuvent se produire, bref la complexité de la gestion dynamique holiste du vivant. Par exemple, le dossier qui traite des espaces verts urbains s'attache à poser les limites de la ville et la part mesurable de la nature dans la façon de vivre ensemble et de conforter des formes de réseau et de connexité dans la ville. Cette analyse est étayée par deux éclairages : la rupture formée par la forêt de Bondy par rapport aux grands ensembles de Montfermeil ou encore les jardins partagés en position interstitielle dans le tissu urbain parisien. Au final, ce livre riche et didactique renouvelle les approches environmentalistes associées à la géographie et ses enseignements.

Jean-Pierre Husson

14. L'environnement, discours et pratiques interdisciplinaires

> Marc Galochet, Jérôme Longuépée, Valérie Morel, Olivier Petit (dir.), *L'environnement, discours et pratiques interdisciplinaires*. Arras, Artois Presses Université, coll. Géographie, 2008, 292 p., Préface Marcel Jollivet.

Depuis le dernier quart du siècle la prise de conscience des modifications environnementales (changement climatique, réduction de la biodiversité, pollutions...) amorce le débat sur le statut de l'environnement au sein de nos sociétés. Désormais, les questions environnementales font partie intégrante des préoccupations des citoyens, des scientifiques et des gouvernements. Cependant, la question du contenu auquel renvoie

le terme d'environnement est rarement discutée et partagée. C'est précisément l'objectif de cet ouvrage qui aborde d'une part les aspects cognitifs et évolutifs des avancées disciplinaires dans le domaine de l'environnement, et d'autre part la nécessité de faire dialoguer les disciplines entre elles sur une thématique se situant au carrefour des relations nature-société.

Cet ouvrage, destiné aussi bien aux étudiants, aux enseignants, aux chercheurs qu'à tous ceux qui s'intéressent à l'environnement, regroupe les communications présentées lors de deux journées d'études interdisciplinaires organisées à l'Université d'Artois en 2005 et 2006, complétées par quelques textes sollicités pour cette publication. Un regard croisé, au travers essentiellement des disciplines des Sciences

Humaines et Sociales, mais aussi des Sciences de la Vie et de la Terre permet d'explorer la façon dont les discours scientifiques se sont progressivement construits dans le champ de l'environnement et de retracer les méthodologies qui ont été successivement mobilisées dans la pratique de l'interdisciplinarité.

Marc Galochet

15. La mémoire des forêts

> Textes réunis par Jean-Luc Dupouey, Etienne Dambrine, Cécile Dardignac, Murielle Georges-Leroy, *La Mémoire des Forêts*. Actes du colloque « Forêt, archéologie et environnement », 14-16 décembre 2004, coédité par l'ONF, l'INRA et la Direction régionale des affaires culturelles de Lorraine, 2007, 294 p.

Les évolutions récentes des relations entre archéologie, forêt et environnement ont été le sujet du colloque Sylva 2004 rassemblant plus de 200 participants au Campus de l'Office National des Forêts de Velaine en Haye, en Meurthe et Moselle. L'ouvrage intitulé *La mémoire des forêts* rassemble une sélection des communications présentées lors du colloque. En reprenant deux questions déjà abordées depuis les années 1970 par l'archéologie en forêt (mode de mise en valeur et place des forêts dans le paysage), le colloque met l'accent sur l'impact des activités humaines sur la nature, préoccupation majeure des sociétés contemporaines, que l'archéologie peut transposer aux sociétés anciennes.

Le colloque ne propose rien moins qu'un changement de paradigme en ce qui concerne l'opposition classique entre « forêts récentes », reconstruites postérieurement au minimum forestier de la première moitié du siècle et « forêts anciennes », noyaux forestiers supposés restés stables au travers des vicissitudes de l'agriculture. Les « forêts récentes » issus de terroirs agricoles, sont-elles les seules à garder une mémoire de cet usage ancien, un à deux siècles après son abandon, « imprimée dans la fertilité des sols, la productivité et l'état de santé des peuplements forestiers, la diversité des espèces végétales ou animales présentes » ? En effet, se pose la question de la durée exacte de cette « mémoire » des écosystèmes forestiers, qui interpelle en particulier l'archéologie comme la géographie historique. En Angleterre, où sont considérées comme forêts récentes les forêts apparues après l'an 1600, on observe encore l'impact de l'agriculture après quatre siècles d'abandon. Et surtout les recherches archéologiques ont montré l'ampleur insoupçonnée d'une occupation agricole de certaines « forêts anciennes », sur les plateaux

calcaires du nord-est, comme en forêt de Tronçais ou de Brotonne, dès l'époque Antique, voire dès l'Age du Fer.

L'association de la biologie, de l'écologie, de l'histoire et de l'archéologie s'impose donc pour rendre compte de la dynamique des espaces forestiers sur le temps long de la géohistoire. Les biogéographes ont ainsi proposé le concept de sylvosystème, croisement de l'écosystème forestier avec les successions de gestions sylvicoles pratiquées. Peu de mécanismes écologiques échappent à la marque imprimée par l'homme, ces traces laissées dans les écosystèmes actuels peuvent servir de bio-indicateurs pour l'archéologie forestière. Inversement, au-delà de la gestion des sites archéologiques forestiers, l'intégration de l'histoire de l'utilisation du sol comme élément de réflexion écologique, au même titre que les cartes de stations, serait grandement profitable pour la gestion forestière. Elle aiderait les forestiers à convaincre le grand public que le sentiment que la forêt est naturelle est trompeur...

Huit communications sont regroupées dans la première partie, « Evolution des paysages forestiers et usages anciens ».

Gérard Chouquer souligne la lointaine émergence des formes de planification agraire dès la protohistoire (notamment le second Age du Fer). Le dessin parcellaire au Moyen Age est une évolution, il y a à la fois transformation et transmission de formes plus anciennes. Ainsi la centuriation est une forme historique précise transmise dans des formes héritées, c'est autant une construction médiévale et moderne qu'une survivance antique. De même, l'openfield et le bocage ne sont pas des entités aux échelles où on a voulu les faire fonctionner, mais des représentations de réalités diverses dans le temps et dans l'espace. Les découvertes en milieu

forestier n'entrent pas dans ce schéma, mais l'ensemble des données archéologiques prouve l'importance de la mobilité paysagère, celle-ci pouvant aller jusqu'à l'inversion, ce qui était ouvert devenant forestier. Justement, pédoanthracologie et diagrammes polliniques permettent de retracer des *scenarii* d'évolution des paysages aux échelles micro-régionales, montrant la complexité des aller-retour de la forêt. Stéphanie Goepf et al. cherchent à retracer les variations de l'écotone forêt-prairie dans le massif vosgien du Rossberg avec la corrélation entre les mouvements migratoires de populations et trois phases de feux, élément fondamental de gestion des espaces pastoraux montagnards (Bronze final, second Age du Fer, haut Moyen Age).

Jean-Louis Vernet et al. s'intéressent à l'écohistoire de la forêt de pin de *Salzmann* de Saint Guilhem le Désert. Les études de charbons de bois holocènes montrent que cette région a longtemps conservé les paysages pré-steppiques à genévrier ; c'est seulement au Moyen Age, avec l'installation de l'abbaye de Gellone, que la forêt initiale, fortement altérée à l'époque historique comme l'atteste la colonisation du buis, commence à se transformer en forêt dense, avec des arbres atteignant quinze mètres de haut.

La confrontation entre diagramme pollinique et courbe de teneur en plomb dans une tourbière de la région du mont Beuvray montre la correspondance entre plusieurs phases d'activités métallurgiques et des défrichements plus ou moins amples qui auront un impact durable sur la forêt morvandelle (ceci dès le Bronze final, Isabelle Jouffroy-Bapicot).

Selon Emilie Gauthier et Hervé Richard, l'étude des indices polliniques d'anthropisation permet de décrire les différentes phases d'emprises et de déprises agricoles dans la forêt jurassienne ; il faut attendre les - siècles pour enregistrer un signal fort de développement des activités agropastorales. L'évolution de l'impact de l'homme dans cette zone de moyenne montagne depuis la période gallo-romaine n'a jamais été régulière et linéaire.

La deuxième partie de l'ouvrage comprend huit communications centrées sur la « Caractérisation des occupations anciennes en forêt ».

Laure Laüt montre que 10 % des sites gallo-romains répertoriés dans le Berry et le Bourbonnais se trouvent dans les forêts actuelles. Ainsi la forêt de Tronçais abrite 112 sites correspondant à des exploitations agricoles de faible envergure et de petites unités de production de fer ou de tuiles. Marie-Clotilde Lequoy rappelle qu'un grand nombre de sites

archéologiques gallo-romains ont été découverts à l'intérieur de la forêt de Brotonne, ils se répartissent sur les meilleures terres, au sud du massif et révèlent un terroir assez densément peuplé occupé par de riches domaines fonciers. Murielle Georges-Leroy et al. étudient les parcellaires anciens fossilisés dans les forêts du plateau calcaire des côtes de Moselle et du piémont vosgien ; les pierriers restituent un paysage fossilisé sur plusieurs centaines d'hectares, la plupart des sites sont gallo-romains, certains sont datés de l'époque médiévale. Benoit Sittler et Karl Hauger soulignent les apports de la technique du laser aéroporté pour l'étude de parcellaires fossilisés par la forêt, à partir de l'exemple des champs bombés de Rastatt en Pays de Bade. Thomas Vigneau étudie les rapports entre les caractéristiques écologiques de la végétation forestière et les structures archéologiques : quatre groupe de placettes sont identifiés par la méthode phytosociologique, mettant en évidence le rôle joué par l'occupation antique en forêt de Rambouillet.

La troisième partie comprend neuf communications consacrées à « L'impact des occupations anciennes ». Parmi celles-ci :

Jean-Luc Dupouey et al. étudient l'impact des usages agricoles antiques sur la végétation en forêt de Saint-Amond, sur les plateaux calcaires de Lorraine. Les zones perturbées par une occupation ancienne (fin - siècles après J.-C.) sont plus riches en espèces (37 contre 32 par relevé en moyenne). Une liste de 26 espèces est mise en évidence dont certaines espèces nitrophiles. Mais l'aspect le plus nouveau de ces résultats est que la conversion en futaie ne gomme pas l'impact des perturbations anciennes sur la végétation, mais semble au contraire l'amplifier.

Guillaume Decocq précise les fondements théoriques d'une étude des communautés végétales révélatrices de sites archéologiques dans les forêts du Nord de la France. L'influence de l'homme modifie le réservoir régional d'espèces, elle altère le filtre paysager en fragmentant les habitats en taches de plus en plus petites et éloignées les unes des autres, elle modifie le filtre écologique en agissant sur les propriétés physico-chimiques des habitats et enfin altère le filtre fonctionnel en affectant directement la communauté végétale en place. Une première approche est centrée sur une analyse de biogéographie historique d'espèces cryptogéniques (espèce dont les origines dans un secteur géographique donné sont méconnues et pour laquelle on est incapable de dire s'il s'agit d'une espèce indigène ou d'une archéophyte) : ainsi le

buis est un bon révélateur de sites archéologiques alors que la nivéole comporte des stations indigènes et des stations artificielles. L'analyse phytosociologique comparative appliquée aux mottes castrales picardes et aux *villae* gallo-romaines de la forêt de Compiègne dégage plusieurs groupes socio-écologiques indicateurs : un groupe neutro-calcicole pour les ruines de constructions anciennes ensevelies, un groupe eutrophique indicateur d'une présence humaine prolongée et un groupe d'espèces des forêts anciennes, qui différencie négativement les sites archéologiques. L'hétérogénéité paysagère est due à l'influence des activités humaines sur le complexe sol-végétation : on peut parvenir à des reconstitutions probabilistes, comme par exemple les communautés à *Rubus fruticosus*, souvent envahies par l'espèce invasive *Prunus serotina*, correspondant aux zones anciennement cultivées en forêt de Compiègne.

Axel Ghestem précise les données de bioindication végétale pour quelques sites archéologiques en Limousin et en forêt d'Orléans. En comparant sites gallo-romains, sites médiévaux et stations témoins de la flore forestière locale, en Limousin, on retrouve les éléments significatifs suivants :

- nombre total d'espèces supérieur dans les sites archéologiques.
- groupe des neutrocalcicoles et nitrophiles bien représenté, mais pas nécessairement à des taux supérieur aux stations témoins.

- acidiphiles et acidiclinales avec un taux de présence bien supérieur dans les stations témoins. Il en va de même pour l'impact de la voie gallo-romaine en forêt d'Orléans.

La quatrième partie porte un éclairage sur la prise en compte du patrimoine archéologique dans la gestion forestière. Cécile Dardignac présente les objectifs de la Mission Archéologie de l'ONF en Ile de France, opérations d'inventaire, de protection et de prise en compte du patrimoine dans les aménagements forestiers, étude de certains sites, valorisation du patrimoine auprès du public et sensibilisation des forestiers à l'archéologie. En Lorraine Stéphanie Jacquemot souligne les relations privilégiées qu'ont nouées archéologues et forestiers, elle insiste sur les conséquences de la tempête de décembre 1999 et sur le devoir de mémoire qui s'impose à la gestion forestière dans la zone rouge, où, en forêt de Verdun, la multiplication des cloisonnements d'exploitation conduit au nivellement du sol sur plus de 40 % des surfaces forestières. Dans les massifs du Saillant de Saint-Mihiel, Frédéric Steinbach et Jean-Pierre Husson montrent que le passage de Lothar, en décembre 1999, recrée des paysages proches de ceux de 1918 et sort de leur position fossilisée les vestiges de guerre. Cela amène à reconsidérer ce territoire entre mémorialisation, suivi archéologique et reconstitution sylvicole.

Jean-Jacques Dubois

16. Forêts et société au Canada

> Eric Glon, *Forêts et société au Canada. Ressources durables ou horreur boréale ?* Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2008, 223 p.

Toute la démarche d'Eric Glon, dans cet ouvrage est de nous initier aux complexités du combat écologique face aux abus d'une exploitation forestière sans frein dont les excès absorbent, au niveau de la planète, bon an mal an, 15 à 20 millions d'hectares au dire des experts. Son champ d'expérience est à la hauteur des enjeux : il s'agit du Canada et de son gigantesque domaine forestier (plus de 400 millions d'hectares), premier exportateur au monde (en valeur) de bois et dérivés, soumis depuis plus d'un siècle à des prélèvements industriels intensifs et qui, depuis une quinzaine d'années, cherche à se dégager de ces pratiques mortifères pour le milieu naturel, au bénéfice d'une exploitation plus mesurée, prenant en compte un certain nombre de paramètres liés au développement durable. Succès ou apparences trompeuses ? Tel est le sens de l'interrogation

formulée dès le titre de l'ouvrage et l'on comprend vite, en lisant un texte qui prend, par moments, tant il est vivant, l'allure d'un reportage, que la question puisse se poser. Non que l'auteur mette en cause la bonne foi des dirigeants canadiens. Mais l'ouvrage donne assez bien la mesure des difficultés à surmonter. Elles sont liées, évidemment, à la diversité, pour ne pas dire plus, des parties prenantes : trois groupes complexes, aux logiques souvent opposées, s'affrontent, dans le cadre de cette grande démocratie libérale : celui du monde de l'entreprise qui est ici représenté par quelques unes des plus grandes sociétés d'exploitation de la pâte à papier du monde dont les moyens de pression sont gigantesques : 15 entreprises contrôlent 62 % de l'Autorisation Annuelle de Coupe ; celui des pouvoirs politiques dont

l'emboîtement hiérarchique du fédéral au local ne simplifie pas la lisibilité et la mise en pratique des décisions ; celui, enfin, des différents lobbys environnementalistes (Sierra Club, Greenpeace) auxquels il faut, aujourd'hui, ajouter le poids des nations premières, celles que l'on appelait jadis, les Indiens. Tout cela fait beaucoup de monde et ce n'est pas le moindre intérêt du travail de l'auteur que de nous faire pénétrer ces différents milieux, leurs préoccupations majeures ainsi que leur âpreté au combat. Concernant, notamment, l'importance du milieu associatif il y a là des pages particulièrement éclairantes évoquant les dernières grandes campagnes destinées à sensibiliser l'opinion publique sur les dangers menaçant des espèces animales réputées fragiles, comme la chouette tachetée nordique ou les obstacles que les populations autochtones Lil' Wat pourraient mettre à la mise en place sur leur territoire de Colombie Britannique des installations sportives des prochains jeux olympiques d'hiver. On est étonné notamment de l'importance des moyens dont disposent les associations écologistes, que l'auteur n'hésite pas à considérer comme de véritables multinationales avec leurs « fonctionnaires », leurs avocats et des budgets sans commune mesure avec ceux que nous connaissons en Europe. Apprécier la situation, replacer dans l'immensité des espaces

forestiers les secteurs à problème, porter un jugement sur les résultats d'ensemble de l'exploitation forestière, n'est donc pas chose facile. C'est ainsi que l'écocertification qui tend à garantir aux consommateurs que le bois et les produits dérivés viennent de forêts exploitées et gérées de manière durable, a progressé fortement ces dernières années, passant de 109 à 153 millions d'hectares entre 2002 et 2005. Mais le combat est loin d'être gagné même si des progrès ont été faits et si les mentalités changent peu à peu. Le continent américain, Canada comme USA, a reçu en héritage des étendues immenses qu'il a toujours vues comme un monde sauvage (Wilderness) dont il se considère comme dépositaire et ce donné naturel est un paramètre patrimonial majeur qui impose sa réalité à tout projet politique raisonnée d'exploitation des richesses naturelles. Mais cette référence, conjuguée aux exigences nouvelles du développement durable, est loin d'être suffisante pour créer un consensus définitif. Tout reste donc ouvert encore dans un domaine où le libéralisme n'a rien perdu de sa force. Cet ouvrage qui nous plonge, ainsi, au cœur des réalités contemporaines, foisonne de cartes, de tableaux, de citations qui en rendent la consultation particulièrement bénéfique.

Jean Boissière

17. Les eaux et forêts en Bourgogne ducale : société et biodiversité

> Corinne Beck, *Les eaux et forêts en Bourgogne ducale : société et biodiversité, 1350-1480*. Paris, L'Harmattan, 2008, 478 p. Préface Robert Delort.

Après les éditions Brépols qui, coup sur coup, ont publié deux études remarquables de M. Pierre Gresser, professeur à l'université de Franche-Comté, études consacrées à la Comté, les Éditions L'Harmattan publie la thèse de doctorat d'État que Mme Corinne Beck a soutenu en 2004 sur la Bourgogne ducale, la province voisine. Son administration des eaux et forêts valait bien celles de l'Espagne et de la France, de la Bretagne et de la Lorraine. Par rapport à la version originelle, un toilettage énergique dégage l'orientation principale : comment une société exploite-t-elle le milieu biologique et l'espace disponible ? Certains pourraient reprocher le caractère anachronique du terme « biodiversité ». Mais comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, toutes les sociétés de toutes les époques et de tous les continents ont géré la biodiversité des milieux. Ce n'est donc pas cela que je regretterai, mais plutôt le fait qu'il n'est question que de l'exploiter, pas de la modifier ou de l'enrichir,

qu'il s'agisse de la pêche ou de la chasse. D'autant que cette dernière est limitée à la chasse aux nuisibles : loutre, loup, rapace, et focalisée sur le divertissement – sportif et musclé – des privilégiés. Rien n'est dit des chasses paysannes. Certes, elles n'ont laissé qu'une documentation ténue, tout juste perceptible dans les infractions, c'est-à-dire dans la « petite délinquance courante ». L'expression même indique que la tolérance est admise, à condition de respecter une certaine retenue : la sanction tombe lorsqu'il y a professionnalisation du métier et commercialisation du gibier.

La Première partie définit la « biodiversité historique » : elle aborde la conception des eaux et forêts et dessine le cadre géographique et chronologique de la Bourgogne des Valois. Bref, c'est la présentation incontournable dans un tel ouvrage. Laquelle, heureusement, occupe une place minimum. La Seconde partie, tout aussi attendue, expose la nature des ressources en eau et

en forêt, et la gestion qu'en font les officiers du duché. Il est certainement regrettable d'avoir circonscrit cela au mécanisme plus ou moins laborieux des institutions. Mme Corinne Beck signale que les historiens n'ont vu dans la forêt que des questions de limites et de défrichements ; elle semble trouver quelques réponses à ses interrogations dans les thèses de doctorat d'État, tardives au demeurant, des géographes comme celles de MM. Paul Arnould, Jean-Jacques Dubois ou Jean-Paul Amat. C'est oublier que le GHFF avait été fondé en 1980 justement pour remédier à ces carences et qu'il s'occupe davantage des peuplements forestiers que des officiers forestiers ou de la législation forestière, un des thèmes préférés de M. Michel Devèze... Et là, on remonte aux années 1960, ce qui est hier, pour une historienne du Moyen Age !

C'est donc à la page 100 qu'avec la Troisième partie, « De la forêt nourricière à la forêt marchande », que le vif du sujet est entamé. Cela confirme plusieurs acquis, ce qui montre la pertinence des modèles. Par contre, la Bourgogne innove quant à l'orientation commerciale de l'exploitation ligneuse, ce qu'on relève aussi dans les Pays-Bas méridionaux. Il est vrai que les directions des rivières facilitaient la monétarisation des produits de coupe, ce qui explique « la genèse médiévale de la sylviculture médiévale ». Effectivement, à peu près au même moment, s'esquisse une sylviculture spécifique aux communautés ecclésiastiques, axée selon les cas sur la métallurgie ou sur la tonnellerie. Ce sont des pistes à creuser car, trop souvent, les analyses ont privilégié la sylviculture domaniale, écartelée jusqu'au siècle entre la production ligneuse et la scène cynégétique. Reste que la documentation utilisée par Mme Corinne Beck ne permet guère de préciser ce qu'étaient les essences et les peuplements : la forêt est vue à partir de ce qu'on en tire : le matériau bois, le panage et la païsson, c'est-à-dire la vente des excédents en bois et les profits tirés de l'affermage des droits.

Les deux parties qui, pour moi (mais tout le monde, heureusement, ne partagera pas cet avis),

sont les plus intéressantes sont la Quatrième partie, « Eaux de rivière et d'étang », et la... Quatrième partie (ce qui montre que l'éditeur ait mal contrôlé le texte !), « Animal sauvage et pouvoir politique ». L'une dépeint surtout la pisciculture d'eau douce, importante dans ces siècles où la viande de boucherie est rare, hormis le mouton, mais sa chair demeure un sous-produit de l'élevage lainier. L'autre vise la gestion des chasses, structurée par types de chasse et par conséquent par type d'administration. Tout cela a dû enchanter le Professeur Robert Delort. Il suffit de lire la clarté des chapitres I, II et III, des pages 345 à 410, pour connaître la chance qu'ont les étudiants de Corinne Beck : c'est clair, précis et bien argumenté. La fin de cette partie sur l'abandon des parcs et garennes pose de nombreux problèmes. Le mouvement concerne-t-il les autres provinces des Valois ? En tout cas, il n'est pas observé dans le Val de Loire et l'Île de France, et pas davantage en Lorraine. Est-ce vraiment le signe d'une « nouvelle attitude à l'égard de la nature ? ». Effectivement, le point d'interrogation sera à maintenir jusqu'à ce que d'autres travaux éclairent le débat judicieusement ouvert.

Bref, l'ouvrage est solide : ni trop volumineux ni trop onéreux, il est à acheter par tous ceux qui mesurent l'importance des thèses conduites en Histoire de l'Environnement. Le texte est complété par une impressionnante énumération d'archives et d'ouvrages (dommage que les sources imprimées soient intégrées à la bibliographie) et de vingt-deux cartes, figures, diagrammes et graphiques. Ces derniers ne sont pas toujours très lisibles, mais j'adresse souvent ce reproche à L'Harmattan (qui nous en sert autant !). Comme il s'agit de la publication d'une thèse de doctorat d'État, un glossaire et un index auraient fait plaisir à mes collègues car cela les aide pour la préparation des concours. Cela dit, le travail est bien fastidieux pour une utilité assez secondaire : un livre, cela se lit ; cela ne se consulte pas comme un livre de cuisine. Pour cela, on dispose de la Toile !

Andrée Corvol

18. Le Platane, portrait, botanique, maladies

> André Vigouroux, *Le Platane, portrait, botanique, maladies*. Arles, Édisud, Nature, 2008, 127 p.

Les Éditions Actes Sud confirment une des orientations prises : investir sur l'environnement, sur le jardin et sur l'arbre, si possible en relation avec le sud-est, ce qui montre que leur direction demeure encore frileuse : il lui faut des ouvrages

faciles à classer dans une catégorie précise, faciles aussi à illustrer. C'est le cas avec ce *Platane*. Imagine-t-on les villes et les routes de la vallée du Rhône et du Midi provençal sans ces platanes ? Certains sont vieux d'un ou deux siècles, parfois

davantage : des générations ont admiré leur circonférence respectable, elles ont profité de leur ramure puissante ; elles ont déploré la brutalité des tailles annuelles pour s'émerveiller de la reconstitution de l'ombrage. Mais le cas de cette essence dépasse les intérêts régionaux : profitant des malheurs de l'orme puis du marronnier, le platane a conquis les routes et les villes de la France entière. Un exemple : au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les boulevards Haussmann et Malesherbes étaient plantés de marronniers : ils furent remplacés par des platanes. Tout aurait été bien dans le meilleur des mondes s'ils étaient exempts de maladie. On le croyait au siècle. On ne le croit plus maintenant. Monsieur André Vigouroux, ingénieur agronome et directeur de recherches spécialisé dans l'étude des pathologies végétales à l'INRA de Montpellier, en a fait l'objet de ce livre. Les forestiers diront peut-être que, l'arbre étant un citoyen, il ne les concerne guère. C'est vrai. Mais le contraire aurait pu arriver : cela ne s'est pas fait

parce que les services que rend le platane, d'autres essences le rendaient. Résultat : il n'y a qu'une futaie de platanes en France : celle du château de Brantes, quatre hectares près d'Avignon, dans une zone basse et mouillée. Leur hauteur impressionne : ils rappellent tout à fait la futaie de chênes, élancés, mais pas très gros, en forêt de Bercé. Certes, même ces platanes sont malades et plusieurs ont déjà été abattus. C'est dire que Monsieur André Vigouroux jette un cri d'alarme : il est plus que temps d'intervenir en renouvelant les plantations avec le clone qu'il a mis au point. Cela dit, il connaît mieux que personne les risques encourus par des populations composées de platanes semblables. C'est pourquoi il poursuit la sélection en utilisant d'autres représentants des plants américains résistants. Inutile de dire que cet ouvrage est essentiel : il nous montre que toute essence est mortelle. Le cimetière des espèces disparues n'est pas réservé aux seuls dinosaures.

Andrée Corvol

19. Le Pin maritime, matériau d'avenir

> Actes du Colloque *Le Pin maritime, matériau d'avenir : du plant forestier aux systèmes constructifs*, organisé par l'Association Française des Eaux et Forêts, Bordeaux, 8 et 9 octobre 2008, à paraître en 2009.

Enfin, un colloque qui se consacre à l'étude d'une essence dans tous ses aspects. Et quelle essence ! Indigène en Gascogne, elle présentait des spécimens pas très hauts, plutôt tordus. Au siècle, surtout à partir de la guerre de Sécession, qui perturbait l'arrivée de la gemme américaine, la priorité accordée au gemmage favorisa l'extension des plantations et la sélection des variétés. Les communes rurales financèrent l'assainissement de leur territoire en aliénant une bonne partie de leurs pâtures ; elles profitèrent pour cela de la baisse du prix des laines : la mévente du mouton précipitait l'exode rural et changeait la position des éleveurs, encore que certains aient continué à combattre le projet municipal. Bien entendu, l'importance que prenait la propriété privée – aujourd'hui le domaine public est tombé à 8 % – entraîna des violences verbales et physiques, des procès en cascade et des grèves à répétition. Les bûcherons étaient bien organisés ; ils luttèrent aussi longtemps que possible contre la diminution de l'embauche ou le réajustement des salaires. Ainsi, des vengeances, il y en eut. Mais les morts d'homme furent moins la conséquence des vengeances que des incendies ou des tempêtes : en fin de siècle, ces fléaux frappèrent des peuplements bons à couper, le gemmage conduisant à retarder la réalisation du matériel

existant. On n'en est plus là aujourd'hui. Comme pour le peuplier ou le douglas, les propriétaires, bien encadrés par le Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest (SSSO), disposent de propriétés plus grandes en moyenne que les propriétés sylvicoles françaises : elles sont privées à 92 % et 60 % ont plus de 25 hectares. La région n'est pourtant pas couverte de résineux : les feuillus sont très présents en Adour-Pyrénées ; en Dordogne, dans la vallée de la Garonne, les peupliers marquent le paysage. Et pourtant l'image dominante reste le pin, à l'origine du logo Pin de Gascogne. Les propriétaires ne pratiquent plus le gemmage. Orientés vers la production de bois d'œuvre (parquets, lambris) et de trituration (panneaux, pâtes), ils récoltent des produits issus de courtes révolutions : 30 à 40 ans, plantés à raison de 1250 tiges à l'hectare. En règle générale, les semis sont abandonnés et le matériel, employé pour installer vite et droit les plantules, a de quoi impressionner. Peu de régions ont autant investi dans ce machinisme sylvicole, les machines étant scandinaves ou canadiennes. On voit ainsi une recherche permanente des gains de productivité. Le rendement est de 40 /ha. L'arboretum de Mimizan, fondé en 1926, en est à la troisième génération. Travaillant depuis les années 1960 les plants de provenance landaise, résistants aux

gelées printanières, ce qui n'était pas le cas des plants de provenance portugaise, il a généralisé les arbres « plus ». Cette réussite est due aux efforts considérables du Groupement d'Intérêt Scientifique Pin maritime du futur, financé par l'ensemble de la profession, c'est-à-dire par les sylviculteurs et par les entrepreneurs. Cette même union des secteurs amont et aval caractérise également les offres d'assurances et de crédits. Le budget est (presque) à la hauteur de l'enjeu : 400 000 euros par an. Le gain génétique est important : dans les parcelles observées à Saint Sardos, Sorre, Cabanac et Lavacantière, en 15 ans, l'augmentation en volume est de 15 %, en rectitude, 15 % également ; la diminution du nombre de fourchaisons est de 10 % tandis que le nombre de tiges d'avenir est doublé.

C'était là certainement la partie la plus innovante (à mes yeux) de cet excellent colloque, illustré par deux après midi de terrain (domaine de Sivaillan à Moulis avec les pépinières de Forélite et un chantier de reboisement ; établissements Beynel à Salles, premier fabricant de palettes en France) avec visites d'entreprises, de pépinières,

d'arboretums et de places d'essai. À dire vrai, toutes les communications apportaient beaucoup, sans doute parce qu'elles étaient le fait d'hommes de terrain, d'hommes d'expériences, et non pas de crânes d'œufs qui se soucient comme d'une guigne des retombées pratiques de leurs découvertes ! Maintes régions feraient bien de reprendre cet exemple : loin de tout attendre de l'État, les producteurs ont su se doter de structures autonomes, adaptées à leurs besoins, toujours en prise avec le marché. Certes, la surface des propriétés et la domination d'une essence facilitent cette organisation. Tout n'est pas rose pourtant : le vieillissement des gestionnaires, la non-transmission du patrimoine, l'individualisme des néo-ruraux, la fragilité des entreprises de sciage, etc. Il faut espérer que l'ensemble des communications sera promptement publié. Il faut espérer aussi que le caractère girondin demeurera, face au jacobinisme colbertien si j'ose dire, qui explique l'étrangeté des particularismes nationaux : « allô, État, bobo », nouvelle forme de l'administration-providence !

Andrée Corvol

20. Jean Pussot, maître-charpentier à Reims (1568-1626)

> Stefano Simiz, Jérôme Buridant, *Journalier de Jean Pussot, maître-charpentier à Reims (1568-1626)*. Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, 283 p. Préface de Patrick Semouy.

À l'occasion du programme « Cinq siècles de tempêtes sur la France », l'équipe mesura la pauvreté des archives destinées à quantifier l'événement et ses conséquences : les registres de chablis n'apparaissent qu'à la fin du siècle ; les précédents sont des feuillets désarticulés, disparates et disséminés, qui, pour la plupart, ont disparu. Elle regarda les registres paroissiaux : ils comportaient des notations précieuses lorsque le curé relevait le temps du jour et, parfois, mettait en relation la météorologie et les surmortalités enregistrées. Elle regarda également les livres de raison : là aussi, quand un fait météorologique attirait l'attention, il était inscrit, voire expliqué par la colère divine frappant le pécheur obstiné. Cela réduisait les notations aux faits hors normes : grêles destructrices et tempêtes dévastatrices. Ici, Stefano Simiz et Jérôme Buridant ont choisi d'éditer le *Journalier ou Mémoire de Jehan Pussot*. Ce livre de raison était connu depuis longtemps : Édouard Henry, professeur d'histoire au lycée de Reims le publia, avec une solide notice, dans le bulletin de 1855 et de 1857 d'une toute jeune Académie de Reims.

Cette source de l'histoire de Reims, dans le contexte brûlant de la réforme et des guerres civiles, fut exploitée dans cette perspective religieuse au comme au siècle. L'homme était un riche entrepreneur, un notable instruit, qui vivait à l'ombre de son clocher. Très pieux, il observa toutes les processions que les intempéries dérangent souvent. Ce serait une raison pour que le GHFF regarde ce journal de près. Il en est une seconde : le métier et l'activité commerciale de Jehan Pussot. La Reims du siècle, c'était déjà la viticulture, donc les bois de merrain nécessaires à la tonnellerie ; c'était aussi la plaque tournante pour les bois de chauffage exploités dans la Haute-Marne ; c'était enfin une ville de bois, comme toutes les villes anciennes, forte de sa bourgeoisie drapière. Celle-ci tenait le haut du pavé et contrôlait largement le commerce des vins, encore « tranquilles », d'autant qu'elle possédait des domaines viticoles et que, dans cette période de troubles religieux, les biens des gens de mainmorte l'intéressaient beaucoup. On le voit, les motifs ne manquent pas d'accéder à un texte devenu introuvable.

Andrée Corvol

21. Georges Fabre, reboiseur de l'Aigoual. L'œuvre d'une vie

> Compte rendu du film « *Aigoual la forêt retrouvée. 2 héros, 68 millions d'arbres plantés !* » de Marc Khanne (durée 84 minutes), tourné à l'été 2006, produit par ARTIS, 29 bd Gambetta, 07200 Aubenas, Tél. : 04 75 36 44 38, disponible en DVD

La forêt du Mont Aigoual (1567m), énorme réservoir pluviométrique sur la ligne de partage des eaux Méditerranée-Atlantique (Hérault, Gard-Tarn...) semblait encore en 1800 – malgré le refroidissement climatique qui avait dénudé son sommet au siècle – un réservoir inépuisable de bois feuillus et de pâturages forestiers réputés.

Cinquante ans plus tard, surexploitée et dégradée, elle avait pratiquement disparue, sous l'action conjuguée de causes disparates, une démographie à son apogée comme dans tout le reste de la France rurale, la remise en question des ressources locales avec la maladie du châtaignier et celle du ver à soie, les besoins des mines, verreries, hauts fourneaux dans les vallées proches. Privés à la fois de bois de chauffage et de pâturages, les paysans, pour subsister, écobuent à contre saison, les sols de leurs pâtures se dégradent, leurs ovins en manque de nourriture s'attaquent à des taillis fragilisés par des révolutions raccourcies (18 à 20 ans).

Les cantons boisés disparaissent les uns après les autres, et après les bois, les sols jusqu'à la roche mise peu à peu à nu : les crues catastrophiques se multiplient, emportant tout sur leur passage, arbres encore en place, rochers, boues, résidus des sols détruits, meubles, pans de murs, maisons toutes entières emportées avec souvent des vies humaines dans les proches vallées très habitées, (1844, 1856, 1861, 1868...).

L'érosion des terres en montagne, le régime devenu torrentiel des cours d'eau, les crues et inondations qui en résultent, sont bien loin d'être limitées aux seules Cévennes : on les retrouve dans d'autres zones sensibles de moyennes ou basses montagnes méridionales (Alpes, Pyrénées) surpeuplées : le pouvoir politique est obligé de s'émouvoir et d'intervenir avec la loi de 1860 sur le reboisement, déclaré obligatoire dans certains « périmètres », où l'expropriation devient possible, ce qui entraîne de vives résistances locales. Une loi complémentaire de 1864 permet notamment aux propriétaires d'échapper au reboisement en « regazonnant » leurs pâturages dégradés, mais cela ne règle pas toutes les résistances, puisqu'un dernier incident dramatique va encore intervenir dans l'Ardèche voisine en 1877, avec l'attaque des ouvriers d'un chantier de reboisement par la population d'un village, adjoint au maire et garde-champêtre : il se solde par la mort de l'agresseur d'un gendarme, blessé d'un

coup de couteau. Telle est la situation à l'arrivée sur place de Georges Fabre à l'automne 1868.

Georges Fabre (1844-1911)³, polytechnicien fêré de géologie, attiré dès l'adolescence par la nature, major de la promotion 1868 de l'Ecole forestière de Nancy est nommé d'abord à Dijon, avant un intérim à Mende, affectation peu prisée, avec à la clé une possible affectation au reboisement qui se met en place : le tout nouveau garde général, Fabre obtient le poste, un protestant s'imposant en terre cévenole, et rejoint Mende dès octobre, avant d'y être nommé titulaire du cantonnement en 1869 puis attaché au service du reboisement. Il va prendre contact avec la région et parfaire ses connaissances. Après une brève mobilisation en 1870, il est nommé en 1875 au service du reboisement du Gard et s'attaque à l'Aigoual. Il restera affecté dans ce département jusqu'à sa retraite, à Nîmes, de 1883 à sa mort.

Particulièrement déterminé et humain, il est proche de son personnel et de la population : il mange chez l'habitant, fréquente autant le temple que l'église. Son message de reboisement passe bien, même si les premières tentatives se soldent d'abord par des échecs : il approfondit alors sa technique et l'analyse du milieu, utilise et développe ses compétences géologiques, voyage beaucoup pendant ses congés, à la recherche de références et de graines étrangères (Norvège, Algérie, Balkans, Caucase...).

Fabre possède un grand pouvoir de persuasion, tant auprès de l'administration forestière, notamment pour obtenir des crédits, qu'auprès de la population locale : il profite du fait que la terre appartient peu aux paysans mais surtout à de grands propriétaires de la plaine, pour convaincre ces derniers de vendre leurs terrains qui ne rapportent plus ; aux paysans qui restent – car la montagne à partir des années 1870 commence à se dépeupler avec les nouveaux emplois miniers et industriels en plaine – il déclare : « vous n'avez presque plus de troupeaux, ils rapportent peu, mais en compensation l'administration vous donne du travail sur place avec les constructions de routes et les plantations... ».

Et le processus de reconstitution se met peu à peu en route, il réussit ses plantations, multipliant les

³ Son père, d'origine lozérienne, est professeur de mathématiques spéciales, examinateur au concours de Saint-Cyr, enseignant à Orléans puis au lycée Louis le grand, une mère anglaise.

essences selon les situations. Mais il lui faut plus d'argent encore pour aboutir : il démontre que les crues, dont les matériaux encombrant le lit de la Garonne et obstruent le port de Bordeaux, proviennent de l'Aigoual par le Tarn et ses affluents... les crédits suivent enfin. Il en profite aussitôt pour entreprendre la construction d'un observatoire météorologique, au sommet de l'Aigoual, sourd déjà aux observations de l'administration forestière, car les travaux souvent à reprendre s'avèrent un gouffre financier : achevé en 1894, date des premiers relevés enregistrés, d'une utilité jamais démentie, visité, copié dans le monde entier, toujours pleinement utilisé, il est aussi sa grande réussite.

Fabre coûte cher, il est guetté par ses supérieurs, jaloué, sa forêt, d'abord résineuse qui peu à peu s'enrichit de feuillus, à partir de quelques vieux taillis préservés et rajeunis et des graines transportées par les oiseaux, a encore besoin d'être consolidée, et le flanc sud du mont, « l'Hort de Dieu », avec ses pentes rudes, ses schistes à nu, son aridité, résiste toujours. Il a pris du galon avec le temps, sous-inspecteur, inspecteur à Alès puis à Nîmes en 1883, nommé conservateur sur place en 1900, ce qui l'éloigne du terrain, avec de nouvelles obligations. C'est là qu'intervient à ses côtés, au début du siècle, Charles Flahaut (1848-1935) alors Professeur de botanique à la Faculté des Sciences de Montpellier. Ils sont tous deux membres de la *Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes* où Fabre, membre éminent par ailleurs de la *Société géologique de France* trouve encore le temps de publier beaucoup. Flahaut admire Fabre, qui souhaite recueillir son avis sur l'Hort de Dieu : ils montent à pied là-haut et deviennent très vite amis, bien que Flahaut soit catholique. Ensemble, et grâce aux compétences phyto-sociologiques de Flahaut, ils réussissent enfin ce dernier pari. A partir notamment de ses observations dans l'Aigoual, Flahaut deviendra l'inventeur de la notion d'*Association végétale*, reprise ensuite par Philibert Guinier pour la forêt avec la notion de *station*, lesquelles conduiront, avec les apports ultérieurs des botanistes Braun-Blanquet et Kuhnholz-Lordat, à la naissance, en grande partie en Languedoc, et à partir donc de l'étude des mécanismes de la forêt et des reboisements, de la phytosociologie moderne.

Mais Fabre n'en a pas fini avec l'administration forestière, qui malgré son désaccord financier l'a d'abord couvert d'honneurs (Légion d'honneur en 1896 puis en 1900) cette élévation sur place à l'emploi de conservateur avec autorité sur plusieurs départements, au moins l'équivalent du grade d'ingénieur général dans ses effectifs

actuels : cette position lui permet de parachever son œuvre, en continuant à la superviser.

Cependant, comme bien souvent au Moyen Age, cette chanson de geste va se terminer tragiquement, d'abord par le « déshonneur », vite lavé, mais peu après la mort du héros. Que s'est-il réellement passé ? Plus de cent ans après les faits et en l'absence du dossier administratif de Fabre, mystérieusement absent du Ministère de l'agriculture comme si celui-ci n'y avait jamais servi, nul n'en saura sans doute jamais rien, même si beaucoup d'inexactitudes ou de supputations ont bien sûr été déjà couchées sur le papier.

Force est de se borner aux faits avérés : la fiche de « relevé de carrière » heureusement conservée par la bibliothèque de l'Engref-Nancy, seule source administrative, nous apprend que presque huit ans après sa nomination de conservateur à Nîmes (13 février 1908) et après semble-t-il une convocation à Paris, Georges Fabre est placé « en disponibilité par mesure disciplinaire », sanction qui le prive de toute rémunération. Et dès 1909 il est « admis à la retraite » sans autre explication, à environ 64 ans donc, et perçoit dès lors sa pension.

Très affecté, Georges Fabre est vite emporté par un cancer et meurt le 21 mai 1911 à Nîmes, à l'âge de 66 ans : son successeur sur place est autorisé à faire son éloge lors de ses obsèques, le 23 mai, passant sous silence les « incidents » de 1908, ce qui peut valoir réhabilitation de fait, il n'y a trace de rien d'autre en tout cas.

Charles Flahaut, qui continuera à monter à l'Hort de Dieu jusqu'en 1914, les préposés forestiers locaux et le petit peuple cévenol employé sur les chantiers de routes et reboisements n'attendront pas cette « réhabilitation » tardive, pour ériger dès août 1909, en l'absence de l'intéressé excusé par son ami, une plaque d'« hommage à Georges Fabre des Languedociens reconnaissants », qui continue de nos jours à être honorée et fleurie. Après sa mort et le discours « officiel », Charles Flahaut consacra en 1912, dans le *Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes*, déjà citée et qui perdure encore, un long article de vingt pages à son ami Georges Fabre et à ses très nombreuses publications scientifiques, orné de la reproduction de la plaque ci-dessus mentionnée.

Le film lui a bien sûr servi de base, avec quelques compléments et recoupements, le rétablissement de quelques erreurs chronologiques. Cent ans après, il nous rappelle un grand forestier, toujours révérend en Languedoc, au caractère déterminé et sans doute trop indépendant, qui peut expliquer sa réussite exceptionnelle, mais aussi ses « désagréments ».

Jean-Claude Guérin

22. Napoleonica

> *Napoleonica La Revue*. Revue de la Fondation Napoléon, n°1, mai-août 2008, 33 p.

La France est aujourd'hui un des pays les plus boisés d'Europe. Cependant, il s'en est fallu de peu pour qu'il n'en soit pas ainsi : entre 1789 et 1814, cette partie de l'administration publique est une des plus tourmentées par l'inconstance et les tiraillements de la politique et « nulle administration n'a été l'objet de plus d'attaques et de plus d'éloges, de plus d'insouciance et de plus d'attention, de plus de haine et de plus d'admiration, suivant la différence des temps, des hommes et des intérêts »⁴. Des capitulaires carolingiens à nos jours, en passant par l'Ordonnance générale sur le fait des eaux et forêts de 1669⁵, le Règlement Général des eaux et forêts de Lorraine de 1707, la législation révolutionnaire et le Code forestier de 1827, les règles forestières poursuivent un objectif identique : mettre sur pied une administration et une organisation forestière capables de gérer la forêt, de fournir le maximum de bois en préservant les ressources futures, en interdisant les défrichements excessifs et les abus de droits d'usage des populations riveraines des massifs, en fournissant le bois de chauffage, le bois d'œuvre, le bois de merrains et le bois de service pour tous les particuliers, la marine et les industries.

L'histoire du régime forestier depuis 1789 reflète assez fidèlement les changements successifs de la situation politique du pays et peut se diviser en trois grandes périodes : de 1789 à 1792, nous assistons à une révolution administrative, qui renverse l'ordre social ancien et crée des institutions nouvelles telle la Conservation Générale des forêts⁶. Cependant, dès le mois de mars 1792⁷, cette réforme est suspendue : les priorités ne sont pas à l'organisation des règles forestières mais plutôt à la défense du territoire. De plus, une des questions principales n'est pas encore tranchée : faut-il ou non inclure les forêts

et les bois dans les ventes de biens nationaux ? Le système s'effondre alors quasi entièrement et produit une sorte de vide juridique et institutionnel d'autant plus regrettable que le discours révolutionnaire encourage toutes les audaces : sous couvert d'usurpation féodale, chacun agit à sa guise et il suffit qu'une forêt fasse partie de l'ancien domaine royal pour encourager des villages entiers à se livrer aussitôt au pillage. Jusqu'en 1799, la situation politique et militaire empêche le gouvernement de s'occuper réellement des forêts. Des projets de Code forestier sont pourtant établis en l'an IV, l'an V et en l'an VII⁸, mais ils demeurent sans lendemain, bien que les besoins en bois de construction pour l'armée, la marine ou les industries augmentent.

Sous l'impulsion du Premier Consul⁹, la loi du 16 nivôse an IX (6 janvier 1801)¹⁰ établit l'Administration générale des forêts. Elle succède à la Conservation Générale des forêts, organisée par les décrets des 15-29 septembre 1791 et dont la mise en place est suspendue dès le 14 janvier 1792, les priorités n'étant pas à l'organisation des règles forestières mais plutôt à la défense du territoire. Désormais, le Consulat a besoin d'une administration cohérente, structurée et efficace, pour tirer des forêts nationales un revenu régulier pour les finances de l'État.

L'article se propose de présenter la politique de la forêt mise en œuvre durant le Consulat et l'Empire, notamment au travers de l'étude des règles juridiques créées et de leur application par les premiers serviteurs de la nouvelle administration : les cinq administrateurs généraux de forêts, parmi lesquels Joseph Bergon.

François Lormant

⁴ Baudrillart Jacques-Joseph. *Traité général des eaux et forêts, chasses et pêches. Première partie : Recueil chronologique des règlements forestiers*. Paris, Huzard, 1821, tome 1, p. 72.

⁵ *Ordonnance de Louis XIV, Roi de France et de Navarre, sur le fait des eaux et forêts, vérifiée en Parlement et Chambre des Comptes, le 13 août 1669*. Paris, Pierre Le Petit, Jacques Langlois, Damien Foucault et Sébastien Mabre-Cramoisy, imp. ordinaires du Roi, 1670, 178 p.

⁶ Décret des 15 et 29 septembre 1791 (20 août, 2, 3 septembre). *Recueil des lois relatives à l'administration des forêts nationales, imprimé par ordre du Directoire Exécutif*. Paris, thermidor An X, p. 71-99.

⁷ « Décret du 14 janvier-11 mars 1792 qui sursoit à la nomination aux places de la nouvelle administration forestière ». Jean-Baptiste Duvergier, *op. cit.*, t. 3, p. 47.

⁸ Pierre Weyd, « Le projet de code forestier de l'an IV ». *Revue des Eaux et Forêts*, tome 44, année 1905, p. 545-559 ; « Le projet de code forestier de l'An VII ». *Revue des Eaux et Forêts*, 1912, tome 51, p. 71-84.

⁹ Selon Napoléon Bonaparte, « la propriété la plus précieuse de la République, les forêts nationales, ont été confiées à une administration qui tout entière à cet objet unique, y portera des yeux plus exercés, des connaissances plus positives et une surveillance plus sévère ».

¹⁰ *Loi du 16 nivôse An IX (6 janvier 1801)*. Jean-Baptiste Duvergier, *op. cit.*, tome 12, p. 354-355.

***D**IVERS*

***G**ROUPE
D'**H**ISTOIRE
DES **F**ORÊTS
FRANÇAISES*

23. Projet d'un « Dictionnaire forestier »

L'étude des forêts françaises tient désormais une place des plus importantes dans la recherche universitaire française. Initiée par le GHFF, elle est depuis quelques années, et à l'initiative du Professeur Christian Dugas de la Boissonny, relayée par le Centre Lorrain d'Histoire du Droit, équipe d'accueil n°1142 de l'Université de Nancy 2. En 2002, le CLHD a notamment organisée les Journées internationales d'Histoire du Droit, dont les actes ont été publiés sous le titre *Terre, Forêts et Droit*, parus aux Presses Universitaires de Nancy en 2006. Egalement, plusieurs thèses de doctorat ont été soutenues (ou seront soutenues) en Histoire du Droit forestier. Ces recherches, conduites sous la direction de Christian Dugas de la Boissonny, ont permis de faire du CLHD la seule équipe spécialisée en Histoire du Droit forestier. Il importe désormais de franchir un nouveau pas et d'utiliser nos compétences et nos liens avec les membres du GHFF pour créer au service des spécialistes du domaine (universitaires, forestiers et également un large public de passionnés), de nouveaux outils sous la forme de bases de données numériques (sur CD-ROM, ou en mode consultation sur un serveur accessible par internet), ou bien d'un ensemble d'ouvrages imprimés (éventuellement complétés par des supports numériques).

Notre projet de recherches s'articule en deux temps : en 2008-2009, nous nous proposons de réaliser un Dictionnaire des textes de Droit forestier lorrain, au travers d'un dépouillement systématique de la législation forestière des Ducs de Lorraine, conservées tant aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle qu'au Centre Lorrain d'Histoire du Droit. Après leur numérisation, l'idée est de fournir aux chercheurs l'intégralité des textes (Ordonnances, Arrêts du Conseil), accompagnés d'un *Lexique des termes de Droit Forestier lorrain et d'une Histoire des institutions forestières lorraines, depuis leurs origines jusqu'à 1766* (voire jusqu'en 1791).

Ce travail sera suivi en 2009-10 par la réalisation d'un Dictionnaire des textes de Droit forestier français. Il contiendra l'*inventaire détaillé et le plus complet des Ordonnances, Lois, Décrets, Arrêts du Conseil, Arrêtés, Circulaires,...* en matière forestière, jusqu'à l'établissement du Code Forestier en 1827. Nous réaliserons un dépouillement du « Mémorial Forestier » de Baubrilart : *Le Nouveau manuel forestier* (1808) ; *Le Traité Général des Eaux et Forêts, Chasses et Pêches. Première partie : Recueil chronologique des Règlements forestiers* (1821) ; *Le Traité général des eaux et forêts, chasses et pêches. Deuxième partie : Dictionnaire général, raisonné et historique des eaux et forêts* (2 tomes, 1823 et 1825). Nous compléterons nos sources par le *Dictionnaire Forestier* de Charles Dumont (1802) ; le *Dictionnaire général des Forêts* d'Antoine Rousset (1894) ; *Le Bulletin des Lois, Décrets et Arrêtés...* de Duvergier, ainsi que par les dépouillements des fonds spécifiques des Archives Nationales et Départementales (Meurthe-et-Moselle, Vosges, Moselle). Enfin, le « Dictionnaire forestier » comprendra également un *Lexique des termes de Droit forestier français, ainsi qu'une Histoire des forêts françaises, depuis leurs origines*.

Pour réaliser ces « Dictionnaires », l'équipe du Centre Lorrain d'Histoire du Droit dirigée par Mme Lemonnier-Lesage (PR d'Histoire du Droit), sera mobilisée autour de François Lormant, avec le soutien de Christian Dugas de la Boissonny (PR émérite d'Histoire du droit) et le concours scientifique de Mme Andrée Corvol-Dessert et de Jean-Pierre Husson (PR, de Géographie à l'Université Nancy-II), ainsi que plusieurs doctorants en Histoire du Droit du CLHD.

Nous comptons aussi sur votre soutien et votre participation. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

Francois.Lormant@univ-nancy2.fr

24. Colloque international « Forêt et Paysage - siècle »

> Colloque « Forêt et Paysage - siècle » du GHFF, Besançon, du 16 au 18 septembre 2009.

Le rôle de la forêt dans la construction du regard paysager en fait un lieu privilégié de la demande sociale. La notion de paysage est liée à l'existence des forêts : en découvrant les vertus esthétiques, puis hygiénistes de ces espaces supposés naturels, l'idée qu'un ensemble harmonieux peut être appréhendé est apparue. Le regard des artistes

(peintres et photographes notamment) y a vraisemblablement contribué. Aujourd'hui, la situation semble différente mais les pratiques de loisirs périurbains font que la forêt occupe toujours une place essentielle dans le paysage leur donnant une nouvelle valeur patrimoniale, explorée à partir de trois principaux thèmes :

1. Esthétique et valeurs du paysage forestier

Emergence de la sensibilité paysagère

Aujourd'hui, la valeur des arbres semble s'exprimer en réaction à un bouleversement de l'ordre paysager. Mais l'approche historique permet de saisir l'évolution de cette sensibilité dans le temps et les conditions de son expression. Comment et autour de quelles valeurs l'intérêt vis-à-vis des paysages forestiers se manifeste-t-il ? Quelle y est la place des arbres isolés ?

Typologie des paysages forestiers

Les mobilisations en faveur des arbres détruits laissent entrevoir la participation de différents acteurs dans la construction du rapport à la forêt en tant que paysage (associations diverses, politiques d'aménagement, mouvements écologistes...). Or, la notion de forêt recoupe des réalités géographiques et formelles très différentes. Pour les spécialistes, il y a divers types de forêt. Quels sont les fondements et les auteurs de ces typologies ? Correspondent-elles à celles des publics qui côtoient ces espaces ?

2. Pratiques et usages de l'espace forestier

Fréquentation et perception de la forêt

Diverses pratiques façonnent le regard du public forestier. La forêt est un espace à la fois naturel et anthropisé. Son partage par des acteurs divers génère parfois des réactions passionnelles : amour des feuillus, haine des résineux, regret d'une fermeture du paysage. Cet aspect est d'autant plus important que leurs pratiques comme leur abandon façonnent la forêt et donc son organisation paysagère. Qui sont les usagers de la forêt et surtout comment la perçoivent-ils ?

Vision paysagère et sylviculture

Si les techniques sylvicoles sont au premier plan dans le maintien et l'évolution d'un paysage forestier, il semblerait qu'en retour, les modes de sylviculture s'adaptent aux enjeux paysagers. Des pratiques anciennes sont remises au goût du jour dans une visée paysagère alors qu'elles correspondaient autrefois à des usages économiques. Dans quelle mesure les pratiques sylvicoles subissent-elles l'influence d'une vision paysagère de la forêt ?

3. Protection et mise en valeur du patrimoine forestier

Arguments en faveur d'une approche paysagère

L'importance du développement des zones forestières tient initialement à leur dimension utilitaire. Or, l'aspect économique est aujourd'hui peu évoqué dans les discours. Alors que le regard des artistes a dominé aux *et* siècles, les discours écologistes, *via* des arguments hygiénistes, prennent désormais le relais. Quels arguments font

du paysage forestier un espace qui mérite l'attention, voire des mesures de protection patrimoniale ? Comment la dimension culturelle de la forêt est-elle valorisée ?

Dimension socio-politique et réglementaire

Les divergences de perception peuvent donner lieu à des conflits d'intérêt. Qui plus est, l'inquiétude d'un bouleversement paysager s'exprime de différentes manières. La presse constitue une tribune de choix. À qui donne-t-elle la parole pour évoquer la forêt ? L'évolution des réglementations en faveur de la protection des paysages intervient.

Comité d'organisation

- Jérôme Buridant, Maître de conférences des universités, Histoire, Université de Reims
- Véronique Dassié, ethnologue
- Marc Galochet, Maître de conférences des universités, Géographie, Université d'Artois
- Pierre Gresser, Professeur émérite, Histoire, Université de Franche-Comté
- François Lormant, Ingénieur de recherche docteur Histoire du droit, Université Nancy-II
- Xavier Rochel Maître de conférences des universités, Géographie, Université Nancy-II
- François Vion-Delphin, Professeur des universités, Histoire, Université de Franche-Comté

Comité scientifique

- Mauro Agnoletti, Professeur, Histoire forestière, Université de Florence (Italie)
- Jérôme Buridant, Maître de conférences des universités, Histoire, Université de Reims
- Andrée Corvol, Directeur de recherche CNRS, Histoire, IHMC Paris
- Charles Dereix, Fédération nationale des communes forestières, Paris
- Christian Dugas de la Boissonny, Professeur émérite, Histoire du droit, Université Nancy-II
- Marc Galochet, Maître de conférences des universités, Géographie, Université d'Artois
- Pierre Gresser, Professeur émérite, Histoire, Université de Franche-Comté
- François Lormant, Ingénieur de recherche docteur en Histoire du droit, Nancy-II
- Jean Mottet, Professeur des universités, Esthétique Arts plastiques, Université Paris-I

Pour plus d'informations consulter le site Internet du GHFF, page du colloque : <http://www.ghff.ens.fr/2009/colloque.html>

25. Bibliographie du GHFF

Liste des publications

- *Aspects de la recherche sur l'Histoire des forêts françaises*. Paris, Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (CNRS), 1980, 51 p. (épuisé).
- *Histoire des forêts françaises. Guide de recherche*. Paris, Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (CNRS), 1982, 193 p. (épuisé).
- *Jalons pour une histoire des gardes forestiers*. Paris, Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (CNRS)-Laboratoire d'Economie forestière et agricole (INRA), 1985, 151 p. (épuisé).
- *Quarante ans de législation forestière (1945-1985)*, préface de Roger Blais. Paris, CNRS-Ecole normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud, 1987, 128 p. (épuisé).
- *Révolutions et Espaces forestiers*, textes réunis et présentés par Denis Woronoff, préface de Michel Vovelle. Paris, L'Harmattan, 1989, 264 p.
- *Forges et forêts. Recherches sur la consommation proto-industrielle*, sous la direction de Denis Woronoff. Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 1990, 263 p.
- *La Forêt et l'Eau*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol et Frédéric Ogé. Paris, GHFF, 1990, 122 p.
- *Le Bois et la Ville*, textes réunis par Jean-Claude Biget, Jean Boissière et Jean-Claude Hervé, préface de Daniel Roche. Paris, Ecole normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud-GHFF, 1991, 318 p.
- *La Forêt*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol. Paris, Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS), 1991, 380 p.
- *La Nature en révolution, 1760-1800*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 1993, 230 p.
- *Enseigner et apprendre la Forêt, - siècles*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol et Christian Dugas de la Boissonny. Paris, L'Harmattan, 1993, 264 p.
- *La Forêt malade, - siècle, débats anciens et phénomènes nouveaux*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 1994, 284 p.
- *Forêt et Guerre*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol et Jean-Paul Amat. Paris, L'Harmattan, 1994, 325 p.
- *Nature, paysage et environnement. L'Héritage révolutionnaire*, sous la direction d'Andrée Corvol et d'Isabelle Richefort. Paris, L'Harmattan, 1995, 295 p. (Prix Michel Texier, Académie des Sciences morales et politiques).
- *Roger Blais. Agronome, forestier, historien, géographe et humaniste*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol, Paul Arnould et Anny Bloch. Journée d'Hommage à Roger Blais, Paris, le 21 mars 1994. Paris, GHFF-ONF, 1996, 81 p.
- *La Forêt : perceptions et représentations*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol, Micheline Hotyat et Paul Arnould. Paris, L'Harmattan, 1997, 401 p.
- *Forêt et Marine*. textes réunis et présentés par Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 1999, 525 p.
- *Les Sources de l'histoire de l'environnement. Le siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 1999, 502 p.
- *Les Sources de l'histoire de l'environnement. Le siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2002, 750 p.
- *Forêt et Vigne, Bois et Vin*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2002, 510 p.
- *Les forêts dans l'Occident du Moyen Age à nos jours*, sous la direction d'Andrée Corvol. Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2004, 300 p.
- *Forêt et Chasse, - siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2005, 398 p.
- *Tempêtes sur la forêt française, - siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2005, 218 p.
- *Forêt et Eau, - siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2007, 355 p.

Liste des Cahiers d'études : Environnement, Forêt et Société, - siècle Edition et préface par Andrée Corvol

- « Forêt, villageois et marginaux ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, - siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1990. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°1, 1991, 71 p.
- « Violences et Environnement ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, - siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1991. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°2, 1992, 68 p.

- « Le Feu, à la maison, par les bois et dans les champs ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, - siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1992. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°3, 1993, 72 p.
- « Milieux naturels et Identités culturelles : la forêt, le bocage, la montagne, le fleuve et la mer ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, - siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1993. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°4, 1994, 77 p.
- « La Nature en ville : rues et places, parcs et bois ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, - siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1994. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°5, 1995, 68 p.
- « La Nature hors des villes : les forêts périurbaines ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, - siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1995. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°6, 1996, 91 p.
- « Une Nature pour citadins ? ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, - siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1996. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°7, 1997, 83 p.
- « Les matériaux de la ville : du bois au béton ? ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, - siècle*. La Ville, première partie. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1997. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°8, 1998, 83 p.
- « L'aménagement des édifices : la part du bois ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, - siècle*. La Ville, seconde partie. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1998. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°9, 1999, 58 p.
- « Le Bois Energie ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, - siècle*. La Ville, troisième partie. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1999. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°10, 2000, 105 p.
- « Forêt et Troupeau ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, - siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2000. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°11, 2001, 86 p.
- « Forêt et Faune ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, - siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2001. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°12, 2002, 95 p.
- « Forêts et Réserves ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, - siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2002. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°13, 2003, 80 p.
- « Forêts et Transports traditionnels ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, - siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2003. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°14, 2004, 113 p.
- « Forêts et Transports modernes ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, - siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2004. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°15, 2005, 115 p.
- « Impact sur la forêt des axes et des moyens de circulation ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, - siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2005. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°16, 2006, 74 p.
- « Forêt et Pollution ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, - siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2006. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°17, 2007, 118 p.
- « Forêt et Incendies ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, - siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2007. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°18, 2008, 123 p.
- « Forêt et Tempêtes ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, - siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2008. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°19, 2009, 118 p.

26. Bulletin d'adhésion au GHFF pour l'année 2009

BORDEREAU D'ADHESION

Nom : <input type="text"/>	
Prénom : <input type="text"/>	
Année de naissance : <input type="text"/>	
Profession :	
Adresse personnelle :	Tél. :
.....	Fax :
.....	(avec indicatif pour l'étranger)
<i>Mettre le lieu postal en majuscules</i>	E-mail :
Adresse professionnelle (Administration, Université, Laboratoire, Enseignement secondaire, etc.) :	Tél. :
.....	Fax :
.....	(avec indicatif pour l'étranger)
<i>Mettre le lieu postal en majuscules</i>	E-mail :

FICHE POUR LA COMPTABILITE

souhaite - devenir membre du GHFF <input type="checkbox"/> - renouvelle mon adhésion au GHFF <input type="checkbox"/> <i>Cochez la case correspondante</i>	
vous envoie ma cotisation <i>Cochez la case correspondante</i>	<input type="checkbox"/> chèque de 30 € (personne physique) <input type="checkbox"/> chèque de 60 € (personne morale)
Chèque bancaire Nom de l'établissement :	n° du chèque :
Chèque postal Lieu du CCP :	n° du CCP :
Surtout, ne nous envoyez pas de mandat. Nous n'acceptons que les chèques, bancaires ou postaux, libellés en euros. <i>Libellez ce chèque à l'ordre du GHFF, CCP PARIS n° 25 471 77 B, et envoyez-le nous en même temps que le bordereau d'inscription.</i>	

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Remplissez la fiche qui suit, même si vous êtes membre du GHFF et avez déjà réglé votre cotisation : elle sert à la préparation de *l'Annuaire du GHFF*.

AUTEURS DES CONTRIBUTIONS

Julien ANDRIEU
Université Paris-VII

Jean BOISSIÈRE
Université d'Orléans
jean.boissière@wanadoo.fr

Christine BRU-MALGRAS
ch-brumalgras@wanadoo.fr

Andrée CORVOL, *Présidente*
Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine
ENS Paris - CNRS - ghff@ens.fr

Véronique DASSIÉ
lionver@club-internet.fr

Jean-Michel DEREK
jean-michel.derex@noos.fr

Jean-Jacques DUBOIS
Université Lille-I
jean-jacques.dubois@univ-lille1.fr

Michel DUPUY
michel.dupuy49@wanadoo.fr

Véronique FOURAULT-CAUET
Université Paris-X

Marc GALOCHET, *Secrétaire général*
Université d'Artois
marc.galochet@univ-artois.fr

Jean-Claude GUÉRIN
jean-cl.guerin@wanadoo.fr

Jean-Pierre HUSSON
Université Nancy-II
jean-pierre.husson@univ-nancy2.fr

Yves-François LE LAY
Université Lyon-III

François LORMANT, *Trésorier*
Université Nancy-II
francois.lormant@univ-nancy2.fr

BULLETIN D'INFORMATION DU GHFF

Editeur

Groupe d'Histoire des Forêts Françaises - Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine
45 rue d'Ulm - 75005 Paris - Tél. : 01 44 32 31 52 - Fax : 01 44 32 30 44 - Email : ghff@ens.fr

Directeur de publication

Andrée CORVOL Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine, Présidente du GHFF

Secrétaire de rédaction et rédacteur en chef

Marc GALOCHET Université d'Artois

Secrétariat du GHFF

Martine GRELOT Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine

Illustration de couverture du bulletin

Forêt des Landes de Gascogne en automne

Site Internet du GHFF

<http://www.ghff.ens.fr>

ISSN 1256-7574